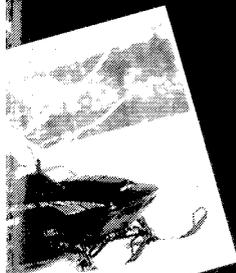




ski-doo®

*Guide du
conducteur
1994*



**Tous
les modèles**

414 8760 00 - English version is also available

® * Marques de commerce de Bombardier Inc.

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur*, ainsi que dans le *Guide de sécurité en motoneige* pourrait occasionner des blessures, incluant la possibilité de décès.

Ce *Guide du conducteur*, ainsi que le *Guide de sécurité en motoneige* devraient demeurer dans la motoneige en tout temps.



SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT, (QUÉBEC)
CANADA JOE 2L0

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Inc.

ALPINE®
BOMBARDIER®
ÉLAN®

FORMULA*
SAFARI*
SKANDIC*

SKI-DOO®
TUNDRA*

Lithographié au Canada

* Marques de commerce de Bombardier Inc.

Tous droits réservés © Bombardier Inc. (MMO-9401 JD)

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter pour avoir fait l'achat d'une toute nouvelle motoneige Ski-Doo. Peu importe le modèle que vous avez choisi, vous profiterez de la garantie Bombardier et serez desservi par un réseau de concessionnaires autorisés de motoneiges Ski-Doo disposé à fournir les pièces, le service ou les concessionnaires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire désire obtenir votre entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre motoneige et a effectué les derniers réglages déterminés en fonction de votre poids et des sentiers avant que vous preniez possession de votre véhicule. Au moment de la livraison, le concessionnaire vous a expliqué les commandes de la motoneige et les différents réglages que vous pouvez effectuer au niveau de la suspension. Nous espérons que le tout vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre motoneige, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec votre concessionnaire afin d'obtenir un *manuel de réparation* Ski-Doo approprié.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a aidé à remplir la formule d'enregistrement de garantie afin de nous la faire parvenir à des fins administratives. Dès que nous recevons cet enregistrement, nous accusons réception en vous envoyant une carte de garantie dans les jours qui suivent. Vous devez utiliser cette carte lors d'une réparation sous garantie ou d'un rappel sécuritaire.

Nous vous prions de bien vouloir communiquer avec notre Service à la clientèle si vous avez un problème et qu'il est possible d'y remédier par l'entremise de votre concessionnaire.

AVIS

Ce *Guide du conducteur*, ainsi que le *Guide de sécurité en motoneige* ont pour but d'aider le conducteur de motoneige ou le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de lui fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. Chacun de ces guides devrait être gardé en permanence dans le véhicule.

Ces guides font usage des symboles suivants :



AVERTISSEMENT : Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès.



ATTENTION : Avertit d'un risque d'endommager le véhicule ou une pièce.



REMARQUE : Apporte une information supplémentaire.

Une bonne compréhension des informations données dans ce guide permettra au conducteur d'utiliser son véhicule de façon adéquate.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication. Cependant, Bombardier Inc. s'est fixé comme objectif l'amélioration constante de ses produits, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

Nous nous réservons le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles et pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

TABLES DES MATIÈRES

MESURE DE SÉCURITÉ	7
GARANTIE LIMITÉE DE LA MOTONEIGE 1994	9
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	11
LISTE DES DISTRIBUTEURS	13
IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE	15
COMMANDES	18
1) Manette d'accélérateur	22
2) Manette de frein	22
3) Bouton du frein de stationnement	22
4) Manette de frein supplémentaire	23
5) Levier de changement de vitesse	23
6) Interrupteur d'allumage	26
7) Interrupteur du cordon coupe-circuit	27
8) Interrupteur d'urgence	28
9) Commutateur d'éclairage	29
10) Poignée du démarreur à rappel	30
11) Bouton d'amorceur	30
12) Levier du décompresseur	30
13) Guidon réglable	31
14) Indicateur de vitesse / totaliseur général	31
15) Bouton de remise à zéro du totaliseur journalier	31
16) Tachymètre	31
17) Indicateur de température	32
18) Indicateur de niveau de carburant électrique ...	32
19) Indicateur de niveau de carburant / bouchon du réservoir de carburant	33
20) Indicateur de niveau de carburant	33
21) Lampe témoin du feu route (bleue)	33
22) Lampe témoin du niveau d'huile à injection (rouge)	33
23) Lampe témoin de l'avertisseur de surchauffe du moteur (rouge)	34
24) Interrupteur des poignées chauffantes	34
25) Lampe témoin des poignées chauffantes (jaune)	34

26) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante	34
27) Lampe témoin de la manette d'accélérateur chauffante (jaune)	35
28) Interrupteur des poignées chauffantes du passager	35
29) Attaches du capot	35
30) Déфлекteur de neige	35
31) Rétroviseurs réglables	35
32) Console	35
Fusibles	37
Poignées de levage avant et pare-choc avant	40
Compartiment de rangement et nécessaire d'outils	41
Support de bougies	41
Support de courroie d'entraînement de rechange ..	42
Soupape(s) de coupure de carburant	42
Pare-chocs arrière	44
Dossier réglable	44
Attelage	46
CARBURANT ET HUILE	48
Type de carburant recommandé	48
Type d'huile recommandée	48
Mélange carburant - huile	49
Système d'injection d'huile	50
RODAGE	50
Moteur	50
Courroie	50
Révision - 10 heures	50
Rapport du mélange carburant - huile lors du rodage	51
AVANT DE DÉMARRER	51
Vérification à effectuer	51
DÉMARRAGE	52
Démarrage manuel	52
Démarrage électrique (certains modèles seulement)	52
Dernière vérification	52
Démarrage d'urgence	53

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN	56
NIVEAU DES LIQUIDES	58
Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses	58
Système d'injection d'huile	64
Système de refroidissement	65
ENTRETIEN	67
Dépose et installation du garde-courroie	67
Dépose et installation de la courroie d'entraînement	69
État de la courroie d'entraînement	73
État du frein	73
Réglage du frein	73
État de la suspension arrière	73
État de la courroie d'arrêt de la suspension	74
Réglage de la suspension	74
État de la chenille	91
Tension et alignement de la chenille	91
Direction et mécanisme de suspension avant	96
Usure et état des skis et des lisses	96
Système d'échappement	96
Nettoyage du filtre à air	97
Nécessaire de haute altitude	100
Remplacement des ampoules	100
REMISAGE	102
DIAGNOSTIC DES PANNES	103
FICHE TECHNIQUE	106
AUTRES PUBLICATIONS DISPONIBLES	110
TABLEAU DES DÉPENSES	111
TABLEAU DES DISTANCES PARCOURUES	116
NOMS ET ADRESSES À RETENIR	120
CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE	122

MESURE DE SÉCURITÉ

Toujours se conformer aux avertissements suivants :

- ◆ Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de démarrer le moteur.
- ◆ Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, tirer sur le cordon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé.
- ◆ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement, le garde-courroie et / ou garde-poulie ne sont pas en place. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée. Faire fonctionner un moteur sans charge peut être dangereux.
- ◆ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol ou lorsque le capot n'est pas en place.
- ◆ Toujours maintenir sa motoneige en parfait état.
- ◆ Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et états.
- ◆ **Modèles à démarrage électrique** : Ne jamais charger ou survolter la batterie lorsque celle-ci est sur la motoneige.
- ◆ Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et / ou de frein, ni leur gaine.
- ◆ N'effectuer que les opérations de lubrification et d'entretien décrites dans ce guide. Sauf indication contraire, le moteur doit alors être arrêté.
- ◆ **Moteurs refroidis par liquide seulement** : Pour déposer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, placer d'abord un chiffon sur le bouchon et laisser s'échapper la pression en dévissant partiellement le bouchon (1^{re} encoche). Ne jamais vider ni remplir le système de refroidissement lorsque le moteur est chaud.
- ◆ Certaines motoneiges sont monoplaces ; seul le conducteur peut y monter.
- ◆ La performance de certains véhicules peut excéder considérablement la performance de tout autre motoneige que vous ayez pu essayer auparavant. Par conséquent, l'utilisation de ces motoneiges par un débutant n'est pas à conseiller.
- ◆ Le moteur et les composants installés sur un modèle particulier ne devraient être utilisés sur d'autres modèles. Il n'est pas recommandé ni autorisé, par Bombardier Inc., d'utiliser les moteurs Rotax® pour motoneiges dans des motoneiges autres que les motoneiges Ski-Doo.

- ◆ Cette motoneige comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales ou vice versa.
- ◆ Les opérations d'entretien et les couples de serrage doivent être respectés rigoureusement. Ne jamais effectuer une réparation sans avoir les outils appropriés.

GARANTIE LIMITÉE DE LA MOTONEIGE 1994

1 - DURÉE

BOMBARDIER INC. en tant que fabricant, garantit chaque motoneige BOMBARDIER® 1994 vendue au détail, comme motoneige neuve et non utilisée, et dont la prélivraison a été effectuée par un concessionnaire autorisé BOMBARDIER® pour :

- 12 mois consécutifs à partir de la date de livraison à l'acheteur original.
- La garantie de toutes les motoneiges neuves livrées entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre d'une année se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante.
- Tous les accessoires de Bombardier en option (comme, entre autres, démarreur électrique, marche arrière, poignées chauffantes, siège à deux passagers etc.) installés lors de la vente ou de la livraison comportent la même période de garantie que la motoneige.
- Tous les accessoires en option installés après la vente ou la livraison d'une motoneige comportent une garantie de 90 jours.

2 - CE QUE BOMBARDIER INC. FERA

Pendant ladite période de garantie, BOMBARDIER INC. s'engage à réparer et / ou remplacer, à son choix, toute pièce originale et d'origine BOMBARDIER® qui, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, présente une défectuosité de matériau et / ou de fabrication. Le remplacement par des pièces d'origine BOMBARDIER® et / ou la réparation sera (seront) effectué(s) sans frais de pièces ou de main-d'œuvre, par un concessionnaire SKI-DOO® autorisé de l'Amérique du Nord. Toutes les pièces remplacées sous garantie deviennent la propriété de BOMBARDIER INC.

3 - TOUT TRAVAIL SOUS GARANTIE SERA EFFECTUÉ À LA CONDITION SUIVANTE

Que le client présente au concessionnaire chargé du travail, la copie cartonnée de la Carte d'enregistrement de garantie BOMBARDIER® ou une preuve d'achat qu'il a reçue du concessionnaire à la livraison de sa motoneige. Le propriétaire de la motoneige devrait signer la formule de réclamation de garantie du concessionnaire après que le travail a été effectué.

4 - EXCLUSION - NE SONT PAS COUVERT PAR LA GARANTIE

- Les pièces endommagées par une usure normale, comme, entre autre :
 - courroies d'entraînement
 - glissières
 - bougies
 - ampoules
 - lisses de ski
- Les dommages causés par un manque à satisfaire aux règles d'entretien et de lubrification décrites dans le *Guide du conducteur*, étant entendu que toutes les opérations d'entretien, y compris les coûts relatifs à la main-d'œuvre, aux pièces, aux lubrifiants, aux mises au point ou aux réglages seront aux frais du client.
- Les dommages résultant de l'utilisation de la motoneige sur des surfaces autres que la neige.
- Les dommages résultant d'une mauvaise réparation, d'une modification, d'une utilisation à des fins de compétition ou d'une utilisation de pièces non-approuvées.
- Les pertes subies par le propriétaire de la motoneige autres que les pièces et la main-d'œuvre, comme, entre autres les frais de transport, de remorquage, appels téléphoniques, taxis, ou tout autre dommage indirect.
- Les dommages résultant d'un accident, d'un incendie ou d'autres événements fortuits, d'une mauvaise utilisation de la motoneige, d'un abus ou d'une négligence.

5 - GARANTIE DE LA BATTERIE

- 12 mois consécutifs (divisés proportionnellement).
- La garantie offrira une pleine protection (100%) à partir de la date de livraison de la motoneige jusqu'au 30 avril suivant. Le reste de la période de 12 mois sera divisé proportionnellement comme suit :
 - 50% du 30 avril au 1^{er} décembre.
 - 40% du 1^{er} décembre au 31 décembre.
 - 30% du 1^{er} janvier à la fin de la garantie.

6 - GARANTIE EXPRESSES OU IMPLICITES

La présente garantie confère des droits spécifiques à son titulaire, lequel peut également avoir d'autres droits juridiques, variant d'un état à l'autre, ou d'une province à l'autre. Là où elle s'applique, la présente garantie remplace expressément toute autre garantie légale ou contractuelle, expresse ou implicite de BOMBARDIER INC., de ses distributeurs et / ou de ses concessionnaires autorisés, y compris toute garantie d'accompagnement pour quelque raison que ce soit ; autrement, la durée de la garantie implicite se limite à la durée de la présente garantie. Toutefois, certains états ou provinces n'admettant aucune limite quant à la durée d'une garantie implicite, la limitation ci-avant peut ne pas s'appliquer.

Ni le distributeur, ni le concessionnaire, ni aucune autre personne n'est autorisé à faire des déclarations, de la représentation ou à offrir une garantie autre que stipulée précédemment, et, s'il y a lieu, une telle déclaration, représentation ou garantie ne pourra être applicable contre la volonté de BOMBARDIER INC. ou de toute autre personne.

Certains états ou certaines provinces ne reconnaissent pas l'exclusion ou la limitation portant sur les dommages imprévus ou indirects ; par conséquent, cette limitation ou exclusion peut ne pas s'appliquer.

Nul n'est autorisé à modifier, verbalement ou par écrit, la présente garantie ni à offrir une autre garantie que la présente. Dans le cas où cette indication ne serait pas respectée, ni la société BOMBARDIER INC. ni aucune autre personne ne pourra être tenue responsable de modifications apportées à la présente garantie.

7 - FACE À UN PROBLÈME

Face à un problème d'entretien ou à quelqu'autre difficulté, nous vous suggérons d'essayer de résoudre le problème avec le concessionnaire qui vous a vendu votre motoneige. Discuter du problème avec le gérant de service ou le propriétaire. Dans la plupart des cas, vous pourrez résoudre votre problème avec ces gens.

Si votre cas n'est toujours pas réglé, vous pouvez communiquer avec le Service à la clientèle de Valcourt. Écrire ou téléphoner à :

Bombardier Inc.
Relations à la clientèle Ski-Doo®
Valcourt (Québec), Canada JOE 2LD
(514) 532-5000

Mars 1993
Bombardier Inc.
Valcourt (Québec), Canada

*Marques de commerce de Bombardier Inc.

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine ?
Car, en fait, ma facture atteste la date d'achat de ma motoneige.

R : *L'enregistrement est très important et votre concessionnaire se doit d'enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte a été envoyée. Ceci vous permettra :*

- a) *de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carte d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie.*
- b) *d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre motoneige ou une campagne de garantie particulière.*
- c) *d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'ils retrouvent votre motoneige.*

Q : Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée ?

R : *Il est nécessaire d'immatriculer une motoneige pour deux raisons : premièrement, dans plusieurs provinces ou états, il est obligatoire d'immatriculer une motoneige, au même titre qu'une automobile. Ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un état ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation ; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q : Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige ?

R : *Dans le Guide du conducteur fourni avec la motoneige au moment de sa livraison.*

Q : Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Guide du conducteur ?

R : *La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en est de même pour les opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage et du carburateur ainsi que l'injection d'huile ou du mélange d'huile.*

Q : Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent affecter la garantie ?

R : Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants : fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé.

Q : Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie ?

R : Tous les frais provenant de l'entretien normal de la motoneige, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.

Q : Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie ?

R : Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie de la motoneige.

Q : Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie ?

R : Oui, pourvu que la revente ait déjà été enregistrée auprès du fabricant.

Q : Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème ?

R : Votre concessionnaire autorisé et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le gérant général.

Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne les motoneiges Ski-Doo.

LISTE DES DISTRIBUTEURS



DISTRIBUTEURS CANADIENS

PROVINCE DE QUÉBEC ET MARITIMES

SERVICE APRÈS-VENTE

BOMBARDIER INC.
726, rue St-Joseph
Valcourt (Québec),
J0E 2L0
(514) 532-2211

BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
75 rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec)
J1L 1W3
(819) 566-3000

PROVINCE DE L'ONTARIO

SERVICE APRÈS-VENTE ET BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER INC.
230 Bayview Drive
Barrie (Ontario) L4N 5E9
(705) 728-8600

MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA, COLOMBIE BRITANIQUE, YUKON

SERVICE APRÈS-VENTE ET BUREAU DES VENTES

BROOKS EQUIPMENT LIMITED
1616 King Edward Street, P.O. Box 985
Winnipeg (Manitoba) R3C 2V8
(204) 633-7247

TERRE-NEUVE, LABRADOR

SERVICE APRÈS-VENTE ET BUREAU DES VENTES

CHARLES R. BELL LIMITED
Riverside Drive P.O. Box 1050
Corner Brook (Newfoundland) A2H 6J3
(709) 634-3533

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, DISTRICT DE FRANKLIN, KEEWATIN

SERVICE APRÈS-VENTE ET BUREAU DES VENTES

THE NORTH WEST CO. INC.
77 Main Street
Winnipeg (Manitoba) R3C 2R1
(204) 934-1566



DISTRIBUTEURS AMÉRICAINS

RÉGIONS EST, EST-CENTRALE CENTRALE ET OUEST

SERVICE APRÈS-VENTE ET BUREAU DES VENTES

BOMBARDIER CORPORATION
7575 Bombardier Court
P.O. Box 8035, Wausau, WI
54402-8035, U.S.A.
(715) 842-8886

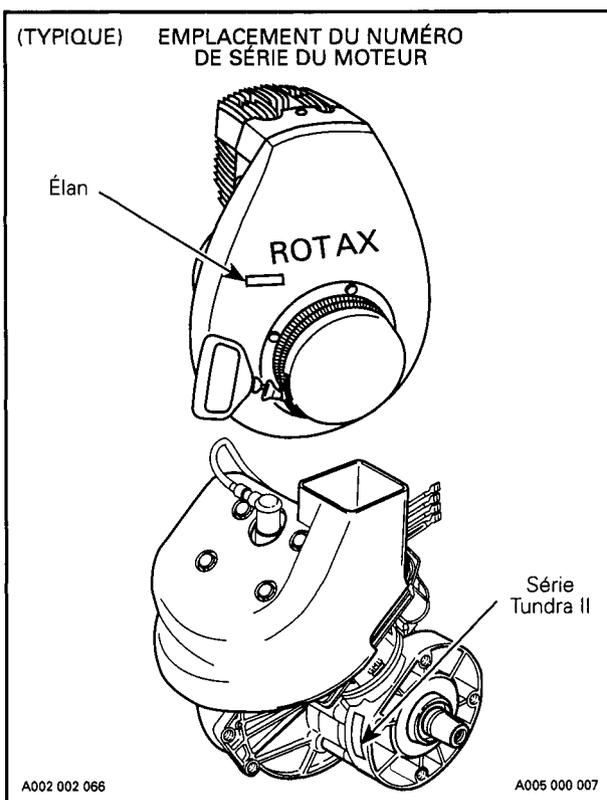
ALASKA

SERVICE APRÈS-VENTE ET BUREAU DES VENTES

THE BRYANT CORPORATION
NE. 190th & Woodinville
Snohomish Road
P.O. Box 389
Woodinville, Wa
98072, U.S.A.
(206) 483-0110

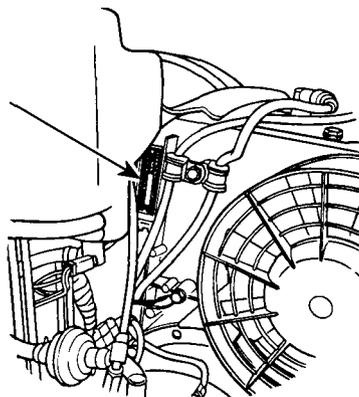
IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur, chenille, châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou d'une perte. Le concessionnaire requiert ces numéros dans le but de bien remplir les réclamations à la garantie. Bombardier Inc. ne pourra accepter une réclamation à la garantie si le numéro de série du moteur ou le N.I.V. est enlevé ou altéré de quelque façon que ce soit. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

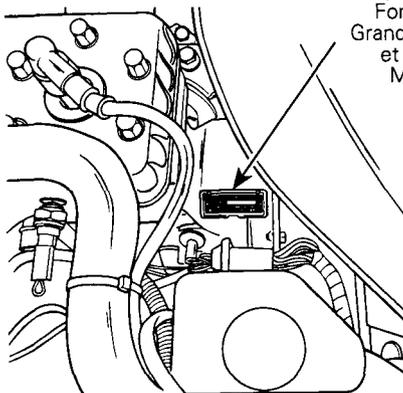


(TYPIQUE) EMPLACEMENT DU NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR

Série Safari et Skandic



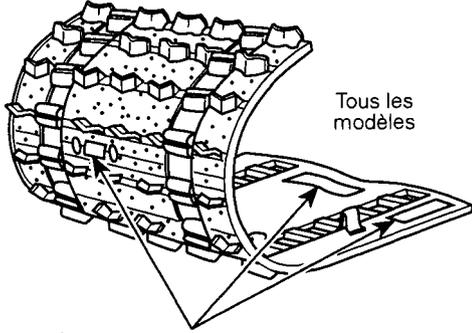
MX, Summit, Formula, Grand Touring et série Mach



A025 002 022

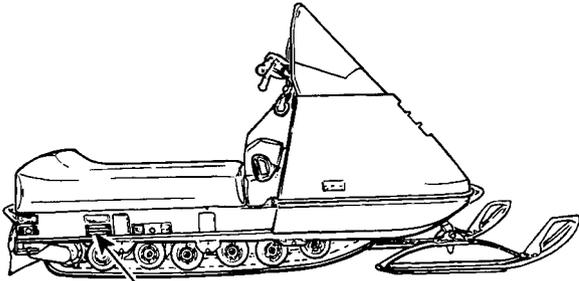
A015 002 019

(TYPIQUE) EMBLACEMENT DU NUMÉRO DE SÉRIE
DE LA CHENILLE ET DU VÉHICULE

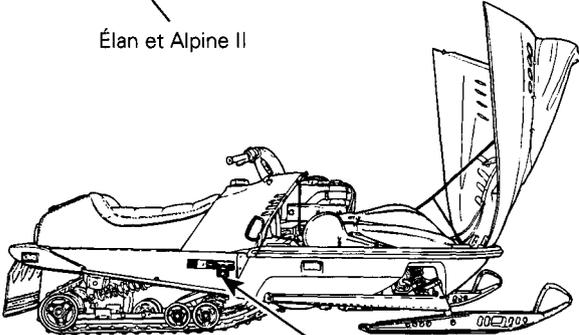


Tous les modèles

À l'un de ces emplacements



Élan et Alpine II

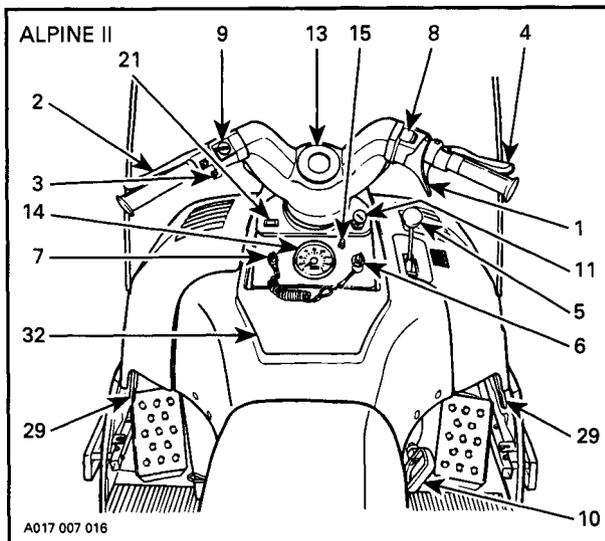
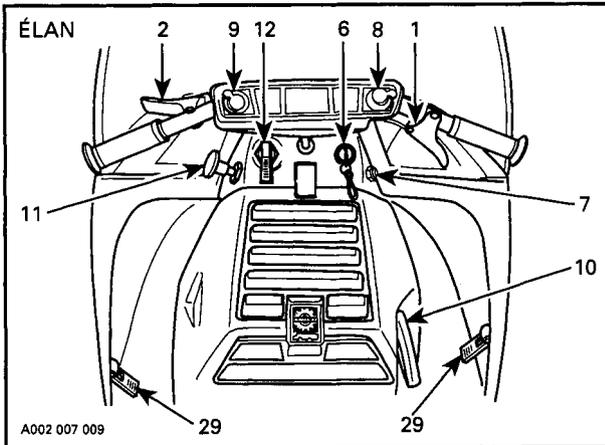


Tous les modèles sauf
l'Élan et l'Alpine II

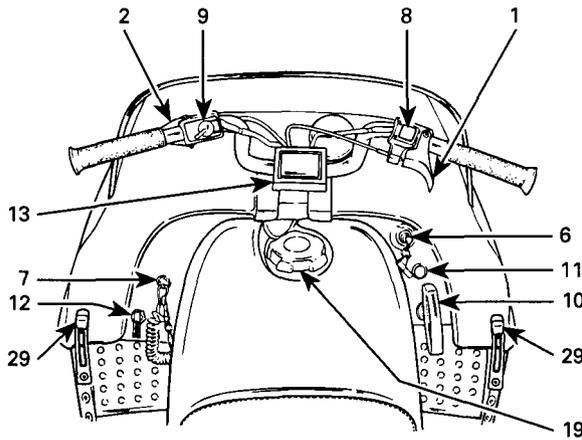
AQ01 000 061

COMMANDES

○ REMARQUES : Certaines de ces commandes ne se trouvent pas sur certains modèles. Dans de tels cas, on a omis volontairement d'indiquer les numéros de référence dans les illustrations. Il est possible d'obtenir certaines commandes en option sur certains modèles.

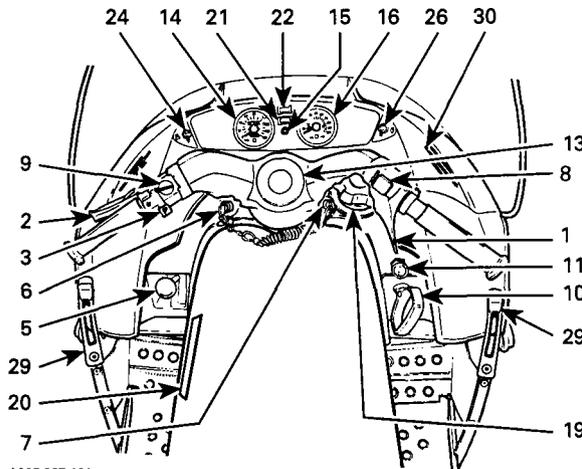


SÉRIE TUNDRA II



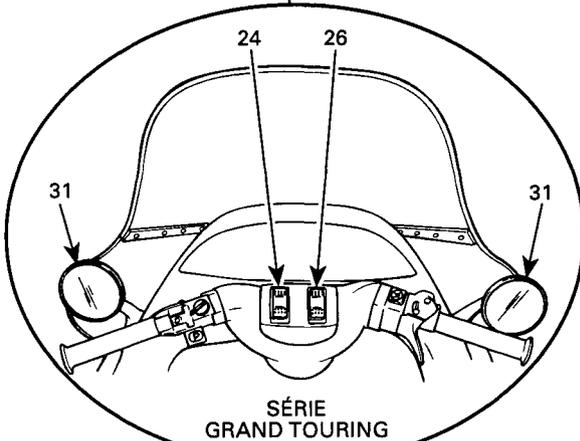
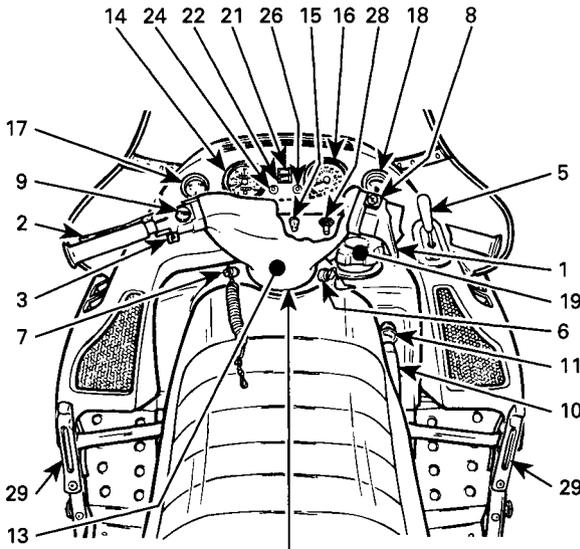
A005 007 026

SÉRIE SAFARI ET SKANDIC II



A025 007 121

SÉRIE GRAND TOURING ET MACH 1

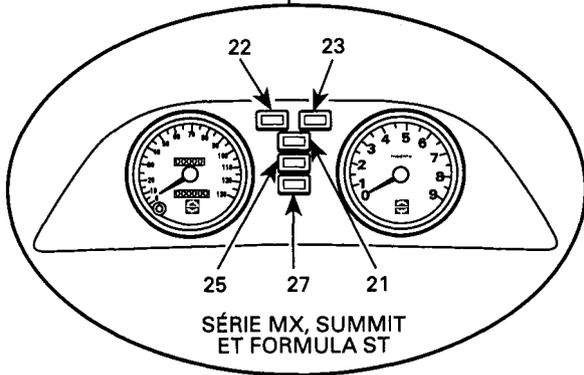
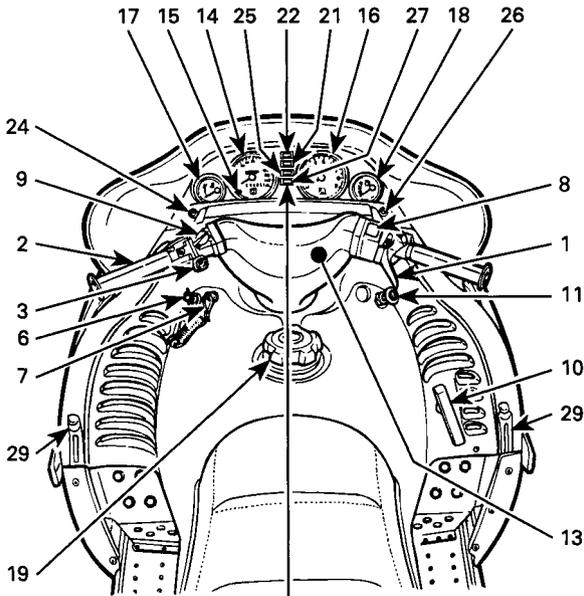


SÉRIE
GRAND TOURING

A015 007 126

A015 007 111

FORMULA Z ET MACH Z



SÉRIE MX, SUMMIT
ET FORMULA ST

A006 007 002

A006 007 003

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas démarrer le moteur s'il y a défaillance au niveau de l'accélérateur, du frein ou des systèmes d'arrêt du moteur, ou encore si ces derniers ne fonctionnent pas conformément aux indications. Communiquer avec un concessionnaire autorisé afin de procéder à une inspection ou à une réparation.

1) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès qu'on relâche la manette.

2) Manette de frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Pour appliquer le frein, appuyer sur la manette ; pour qu'elle revienne à sa position originale, il suffit de la relâcher. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et au type de neige qui le recouvre.

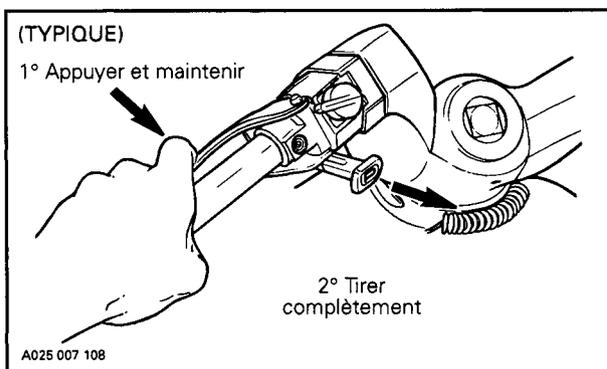
3) Bouton du frein de stationnement

Fixée à la poignée gauche du guidon. Toujours actionner ce bouton lorsque la motoneige est stationnée.

Lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne, la lampe témoin du niveau d'huile à injection s'allume afin de ne pas l'oublier.

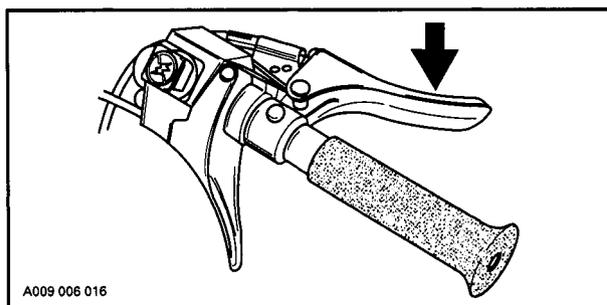
Pour actionner le mécanisme, appuyer sur la manette de frein et tirer en même temps sur le bouton avec l'autre main. Il y a deux encoches de fixation sur le levier du bouton ; tirer le bouton jusqu'à ce qu'une des encoches s'engage, puis relâcher la manette de frein.

Pour libérer le mécanisme, appuyer sur la manette de frein, puis enfoncer complètement le bouton du frein de stationnement. Toujours libérer le mécanisme avant d'utiliser la motoneige.



4) Manette de frein supplémentaire

Cette manette est placée sur la poignée droite du guidon. Utiliser cette manette de frein au besoin.



5) Levier de changement de vitesse

○ REMARQUE : Certaines motoneiges sont munies d'un avertisseur sonore qui se mettra en marche lorsque le levier de changement de vitesse est placé à la position MARCHÉ ARRIÈRE.

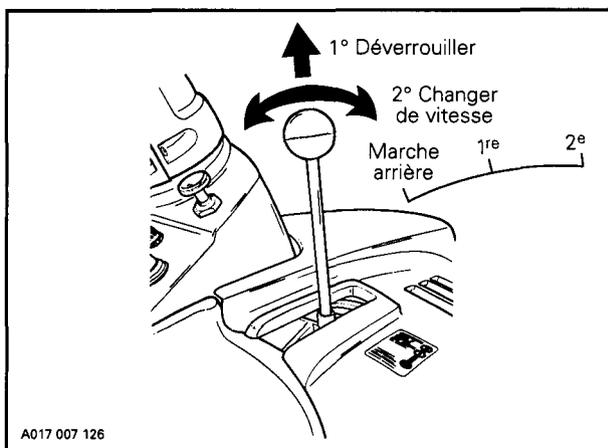
Alpine II

Il s'agit d'un levier à trois positions :

Élevée : 2^e vitesse.

Centrale : 1^{re} vitesse.

Abaissée : Marche arrière.

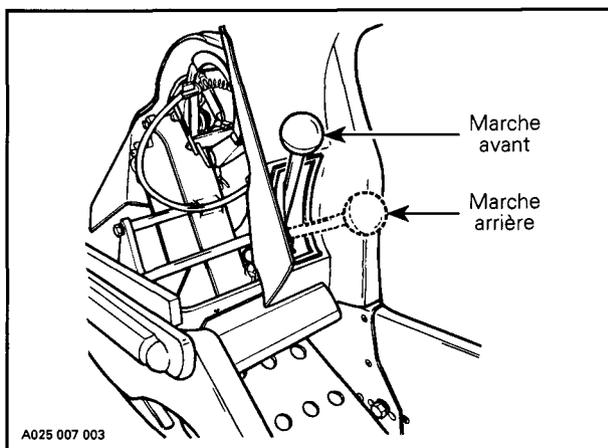


Série Skandic II

Il s'agit d'un levier à deux positions :

Élevée : Marche avant.

Abaissée : Marche arrière.

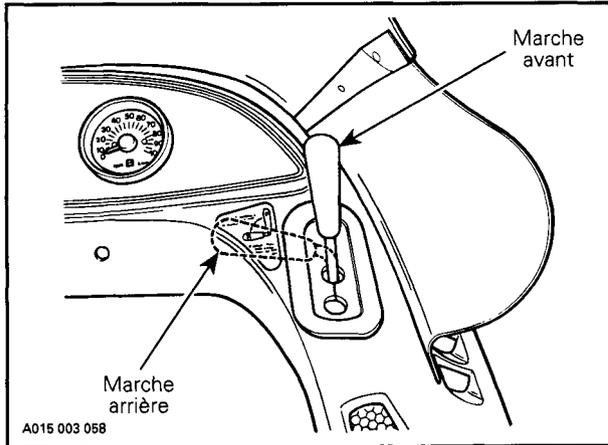


Série Grand Touring

Il s'agit d'un levier à deux positions :

Droite : Marche avant.

Gauche : Marche arrière.



Tous les modèles munis d'une marche arrière

Processus de changement de vitesse

▼ **ATTENTION** : Immobiliser complètement la motoneige avant de changer de vitesse.

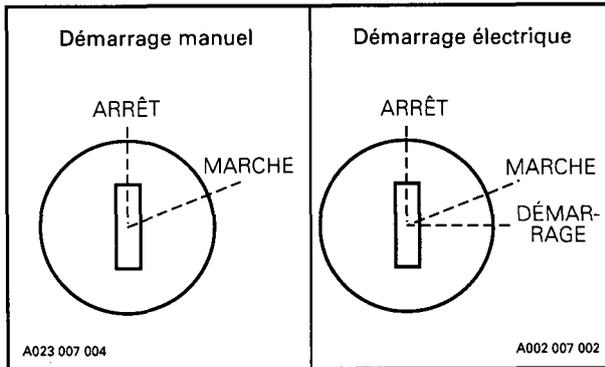
Lorsque la motoneige est arrêtée complètement, et que le moteur tourne au ralenti, déplacer le levier afin de l'engager à la vitesse voulue.

Ne pas forcer le levier. S'il est impossible de bouger le levier, déplacer la motoneige en appuyant sur la manette d'accélérateur, puis ressayer.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ces motoneiges peuvent se déplacer rapidement en marche arrière. Toujours appliquer les freins avant de changer de vitesse, de façon à s'immobiliser, puis changer de vitesse. S'assurer qu'il n'y a aucun obstacle derrière et que personne ne s'y trouve. Une marche arrière rapide pourrait causer une perte de stabilité dans les virages.

6) Interrupteur d'allumage

Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur tourne.



Démarrage manuel

Interrupteur à deux positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position MARCHÉ. Pour l'arrêter, tourner à la position ARRÊT.

Démarrage électrique

Interrupteur à trois positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position DÉMARRAGE et la tenir. Voir l'illustration ci-dessus.

▼ **ATTENTION** : Ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE plus de 30 secondes. Attendre un peu pour le laisser se refroidir avant de l'actionner de nouveau, s'il y a lieu. Lorsque le moteur a démarré, ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE, sinon le démarreur risque d'être endommagé.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré. La clé doit revenir à la position MARCHÉ dès qu'elle est relâchée.

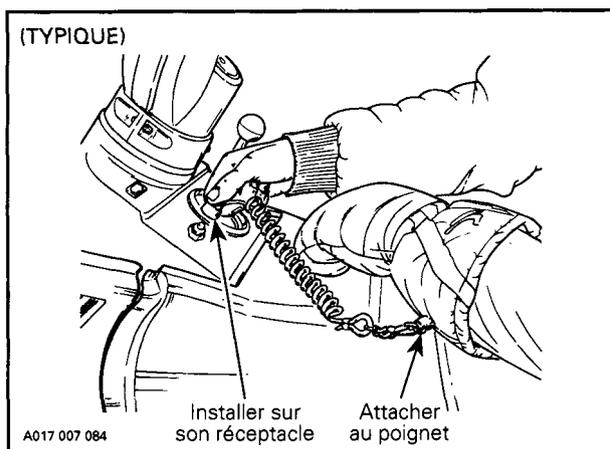
Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à la position ARRÊT à chaque fois. Pour arrêter le moteur tourner la clé à la position ARRÊT.

○ **REMARQUE** : Il est possible de mettre le moteur en marche manuellement par l'entremise du démarreur à rappel.

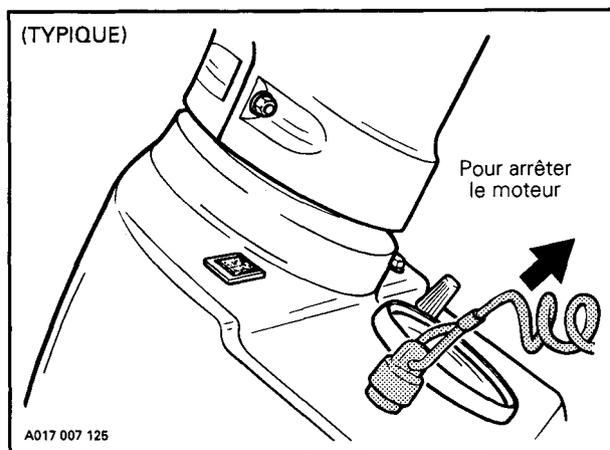
Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible du système de démarrage. Se référer au passage ci-après intitulé Fusible du système de démarrage.

7) Interrupteur du cordon coupe-circuit

Fixer le cordon coupe-circuit au poignet ou sur les vêtements du conducteur, puis enfoncer le capuchon coupe-circuit sur son réceptacle avant de démarrer le moteur.



En cas d'urgence, retirer le capuchon de son réceptacle.

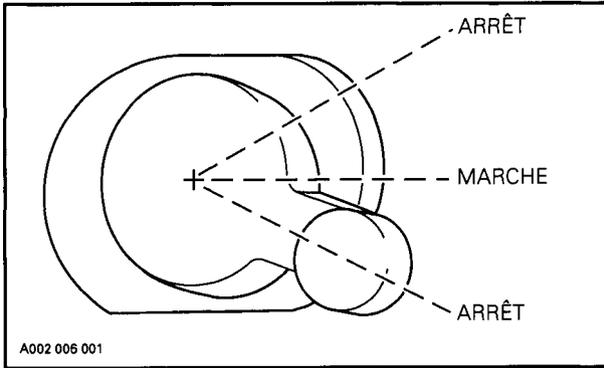


◆ **AVERTISSEMENT** : Si le capuchon coupe-circuit est enlevé de son réceptacle lors d'une défaillance, il faut repérer et corriger le problème avant de remettre le moteur en marche.

8) Interrupteur d'urgence

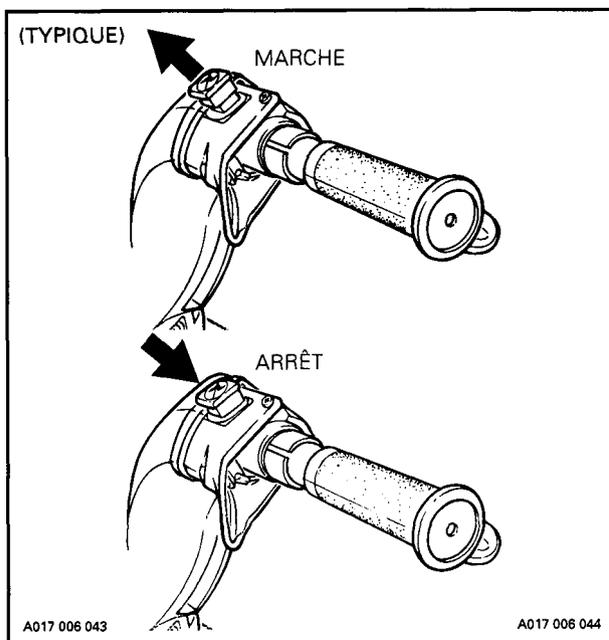
Élan

Interrupteur à trois positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, pousser le levier à la position ARRÊT du haut ou du bas et appliquer simultanément le frein. Pour redémarrer le moteur, s'assurer que le levier est à la position MARCHE.



Autres modèles

Interrupteur à deux positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, abaisser le bouton à la position ARRÊT, et appliquer simultanément les freins. Pour redémarrer le moteur, le bouton doit être relevé en position MARCHE.



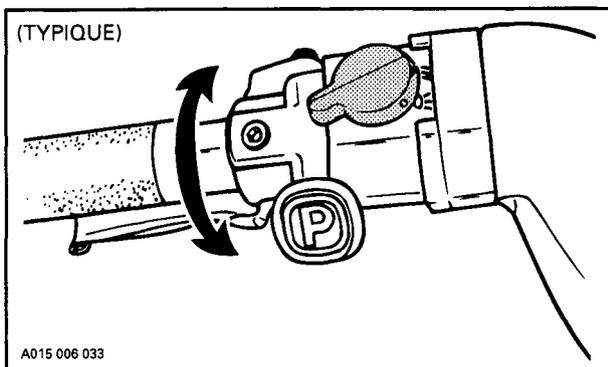
Tous les modèles

Dès leur première sortie, les conducteurs devraient se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises pour arrêter le moteur. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si le dispositif a été actionné lors d'une défaillance, repérer et corriger le problème avant de remettre le moteur en marche.

9) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet d'orienter le faisceau vers le haut (feu de route) ou vers le bas (feu de croisement).



10) Poignée du démarreur à rappel

Dispositif à rebobinage automatique situé du côté droit de la motoneige. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir ; ensuite, tirer vigoureusement. Relâcher la poignée lentement.

11) Bouton d'amorceur

Tirer et pousser le bouton. Il n'est pas nécessaire d'effectuer cette opération lorsque le moteur est chaud. Pour amorcer le moteur, actionner le bouton d'amorceur jusqu'à ce qu'on sente une certaine résistance en pompant. Dès lors, actionner ce dernier à deux ou trois reprises, afin d'injecter du carburant dans le tubulure d'admission. Après avoir amorcé le moteur, s'assurer que le bouton d'amorceur est enfoncé.

○ **REMARQUE** : Lorsqu'il fait très froid, il est recommandé de tourner le bouton d'amorceur à trois ou quatre reprises avant de tirer sur ce dernier. Cette précaution vise à éliminer les possibilités de coïncement.

12) Levier du décompresseur

S'il est difficile de lancer le moteur, soulever le levier pour actionner le décompresseur, et l'abaisser dès que le moteur a démarré.

▼ **ATTENTION** : Le décompresseur facilite le démarrage en réduisant la compression du moteur. Toutefois, si le levier reste soulevé lorsque le moteur tourne, il se pourrait que le moteur soit endommagé. Toujours abaisser le levier dès que le moteur a démarré.

13) Guidon réglable

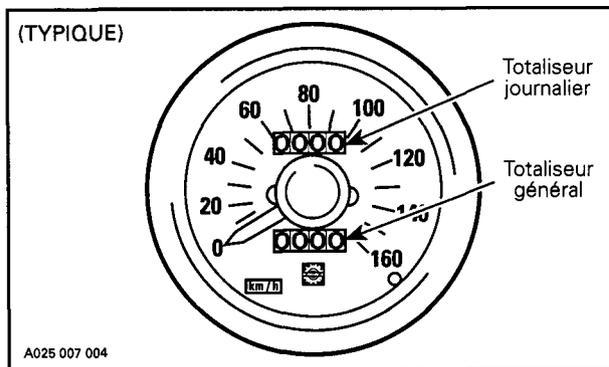
La hauteur du guidon est réglable. Consulter un concessionnaire autorisé.

14) Indicateur de vitesse / totaliseur général

Ce cadran à lecture directe indique la vitesse de la motoneige en km/h ou en MPH. Le totaliseur général enregistre la distance totale parcourue en kilomètres ou en milles.

Totaliseur journalier

Le totaliseur journalier indique la distance parcourue en kilomètre ou en milles (selon le réglage) et ce, jusqu'à ce qu'il soit remis à zéro. Il peut également servir à calculer l'autonomie de la motoneige ou la distance entre deux points.



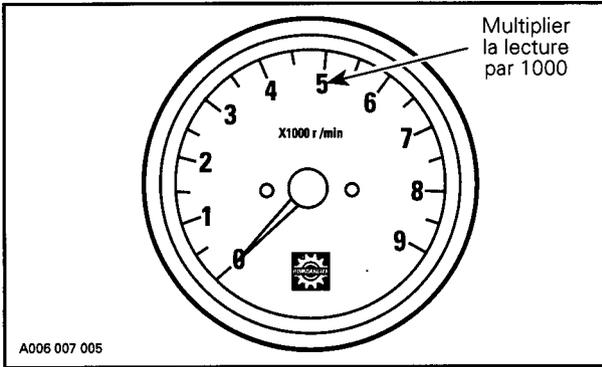
15) Bouton de remise à zéro du totaliseur journalier

Pour remettre le totaliseur à zéro, il s'uffit de tourner ou d'enfoncer (selon le modèle) le bouton jusqu'à ce qu'il n'y ait que des zéros.

16) Tachymètre

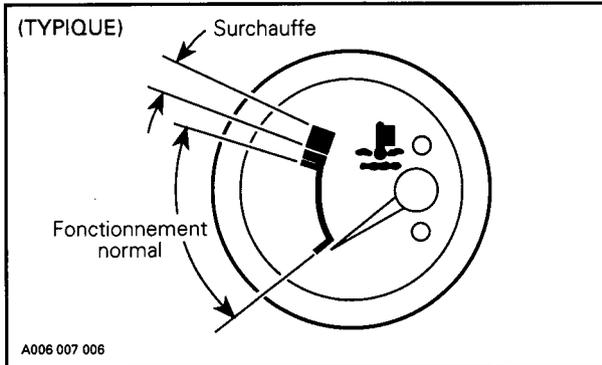
Il s'agit d'un cadran à lecture directe indiquant le nombre de tr / mn du moteur.

Sur certains modèles, il est nécessaire de multiplier la lecture par 1000 afin de connaître le régime réel du moteur.



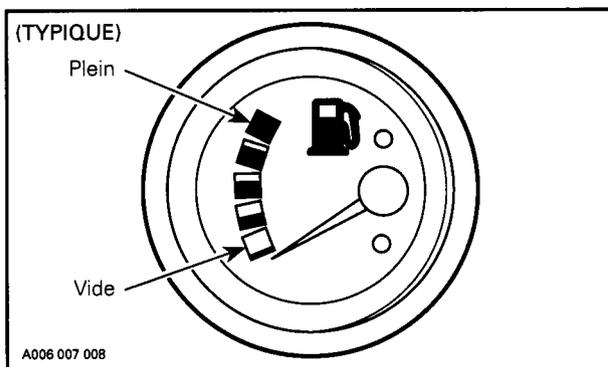
17) Indicateur de température

L'indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille se déplace vers la zone de déplacement normale alors que le moteur se réchauffe. Quelque soit la condition d'utilisation, l'aiguille devrait demeurer dans cette zone. Si l'aiguille se déplace vers la zone de surchauffe, réduire la vitesse du véhicule et circuler dans la neige molle ou arrêter immédiatement le moteur.



18) Indicateur de niveau de carburant électrique

L'indicateur de niveau de carburant électrique permet au conducteur de voir le niveau de carburant alors qu'il conduit sa motoneige.



19) Indicateur de niveau de carburant / bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon afin de remplir le réservoir, puis le réinstaller et bien le serrer.

Certains bouchons sont munis d'une jauge de niveau ou d'un indicateur mécanique.



REMARQUE : Sur certains modèles, il est nécessaire d'ouvrir le capot afin d'avoir accès au réservoir de carburant et au bouchon.



AVERTISSEMENT : Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.

20) Indicateur de niveau de carburant

Cet indicateur permet de voir le niveau de carburant dans le réservoir.

21) Lampe témoin du feu route (bleue)

S'allume lorsque le faisceau de route du phare est allumé.

22) Lampe témoin du niveau d'huile à injection (rouge)

S'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas. Vérifier le niveau d'huile et refaire le plein le plus tôt possible. Elle s'allume également lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne.



ATTENTION : Ne jamais faire fonctionner le moteur jusqu'à épuisement de l'huile. Il en subirait de graves dommages.

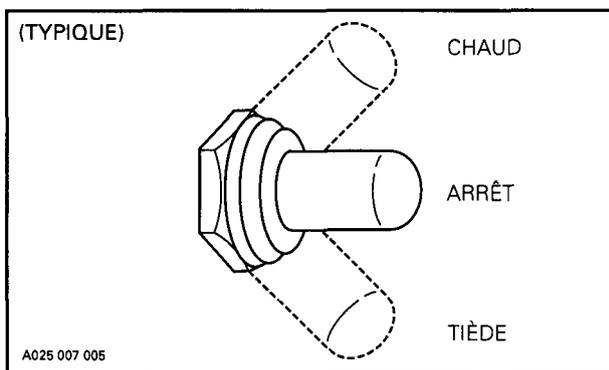
○ **REMARQUE** : Chaque fois qu'on exerce une pression sur la manette du frein, la lampe témoin du niveau d'huile devrait s'allumer, et ce, lorsque le moteur est en marche. Sinon, remplacer la lampe.

23) Lampe témoin de l'avertisseur de surchauffe du moteur (rouge)

Si la lampe témoin s'allume, réduire la vitesse de la motoneige et circuler dans la neige molle ou arrêter immédiatement le moteur.

24) Interrupteur des poignées chauffantes

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à trois positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains à une température confortable.



25) Lampe témoin des poignées chauffantes (jaune)

Elle s'allume lorsque l'interrupteur des poignées chauffantes est à la position CHAUD. Elle s'allume à faible intensité lorsque l'interrupteur est à la position TIÈDE.

26) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à trois positions. Placer à la position désirée pour conserver le pouce droit à une température confortable. Se référer à l'illustration ci-dessus.

27) Lampe témoin de la manette d'accélérateur chauffante (jaune)

Elle s'allume lorsque l'interrupteur de la manette d'accélérateur est à la position chaud. Elle s'allume à faible intensité lorsque l'interrupteur est à la position tiède.

28) Interrupteur des poignées chauffantes du passager

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à trois positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains du passager à une température confortable. Se référer à l'illustration ci-dessus.

29) Attaches du capot

Décrocher les attaches pour décrocher le capot des dispositifs d'ancrage.



ATTENTION : Avant d'ouvrir le capot, positionner le levier de changement de vitesse de certaines motoneiges munies d'une marche arrière à la position MARCHE AVANT.

S'assurer de toujours soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.



AVERTISSEMENT : Il est dangereux de faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert, enlevé ou décroché.

30) Déflecteur de neige

Fermer le déflecteur de neige lors d'une conduite en neige poudreuse ou lorsque la motoneige est entreposée à l'extérieur sans bâche.

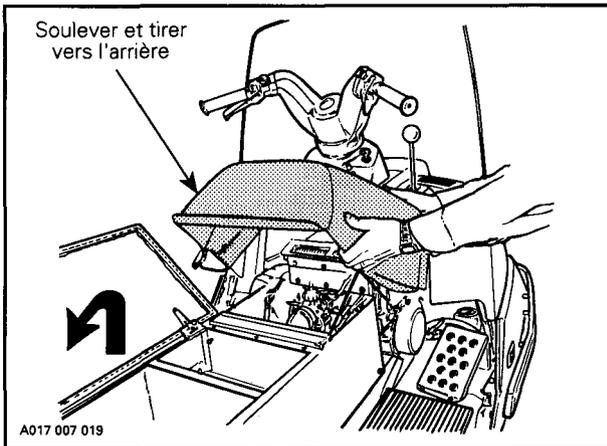
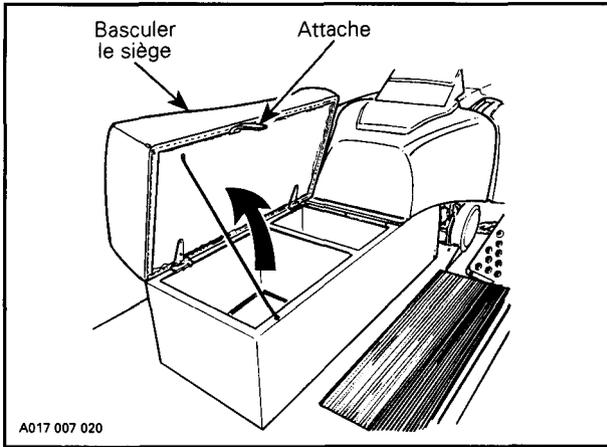
31) Rétroviseurs réglables

Les rétroviseurs peuvent être réglés selon les préférences du conducteur.

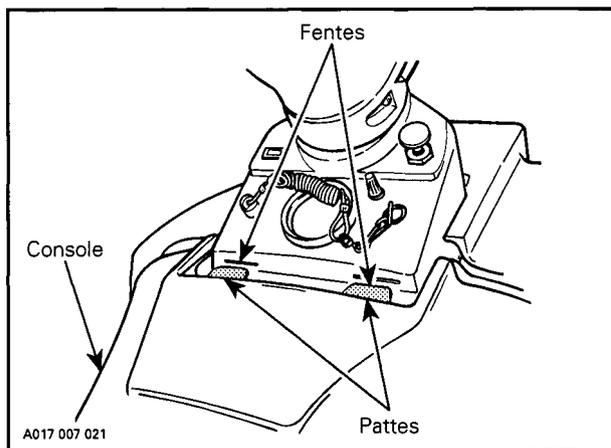
32) Console

Alpine II

Pour avoir accès au moteur, au carburateur et aux bougies, soulever l'attache, basculer le siège de la droite, soulever l'arrière de la console, et la tirer vers l'arrière.



Pour réinstaller la console, s'assurer d'insérer les pattes de la console dans les fentes du tableau de bord.

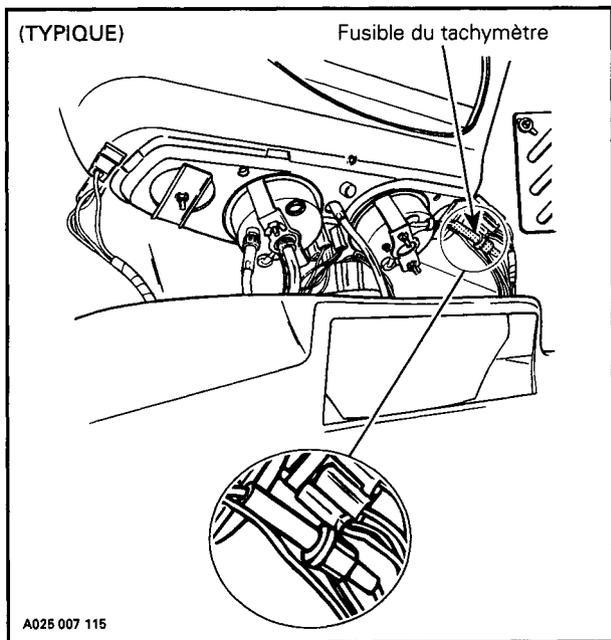


Fusibles

▼ **ATTENTION** : Ne pas utiliser un fusible d'un ampérage plus élevé car cela pourrait endommager les composants électriques.

Fusible du tachymètre

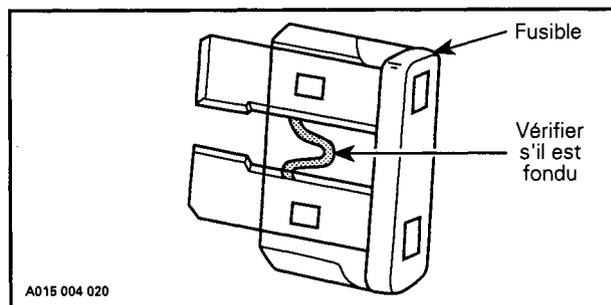
Le tachymètre est protégé par un fusible de 0.1 ampère. Le porte-fusible se trouve à l'intérieur du capot, près du tachymètre. Si ce dernier cesse de fonctionner, vérifier le fusible et le remplacer s'il y a lieu.



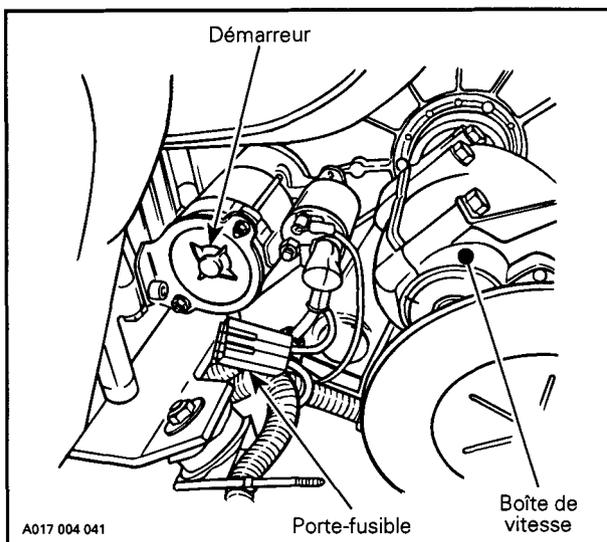
Fusible du système de démarrage

Le système de démarrage est protégé par un fusible de 30 ampères. Voir l'illustration suivante pour connaître l'emplacement du porte-fusible. Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état de ce fusible et le remplacer s'il y a lieu.

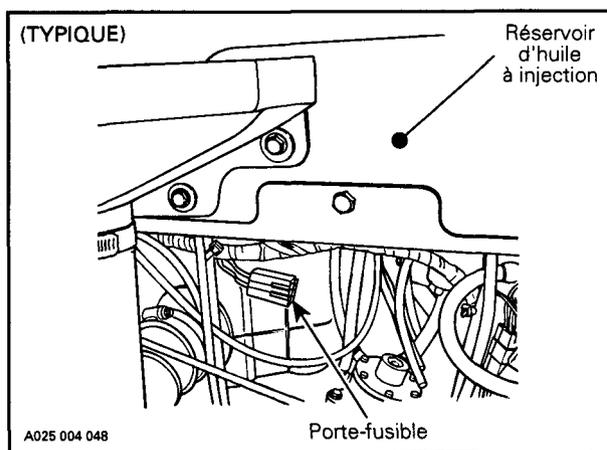
Si nécessaire, tirer sur le fusible afin de l'extraire de son porte-fusible. Vérifier si le filament est fondu.



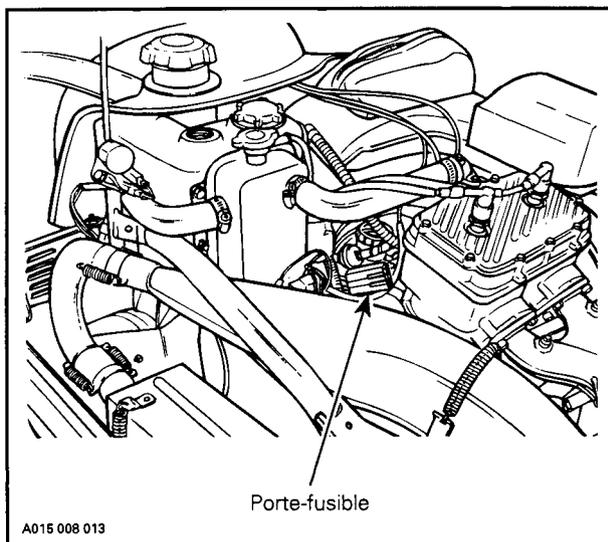
Alpine II



Série Safari

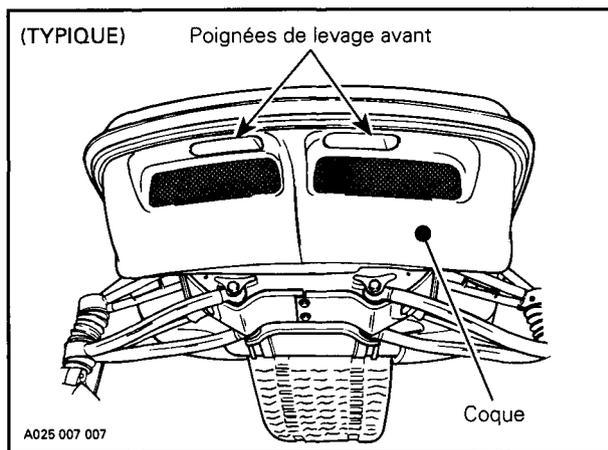


Série Grand Touring



Poignées de levage avant et pare-choc avant

Ces poignées doivent être utilisées lorsqu'il est nécessaire de soulever l'avant du véhicule.



◆ **AVERTISSEMENT** : Ne jamais tirer ou soulever le véhicule par les skis.

Compartiment de rangement et nécessaire d'outils

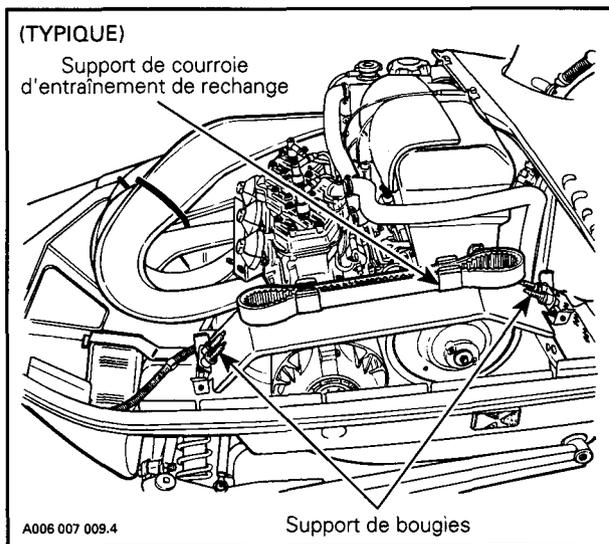
Tous les modèles sont munis d'un compartiment de rangement que ce soit dans le compartiment-moteur, sous le siège ou à l'intérieur du siège. Il y a, dans ce compartiment, un nécessaire d'outils spécialement conçu pour l'entretien de base de la motoneige.

Support de bougies

Un support a été prévu pour conserver les bougies de rechange au sec et pour empêcher les secousses qui pourraient les dérégler ou les briser.

Visser les bougies de rechange au niveau du support à l'aide de la douille de bougie (comprise dans le nécessaire d'outils) afin d'éviter tout desserrement lorsqu'elles sont soumises à des vibrations.

○ **REMARQUE** : Les bougies de rechange ne sont pas comprises dans la motoneige.



Support de courroie d'entraînement de rechange

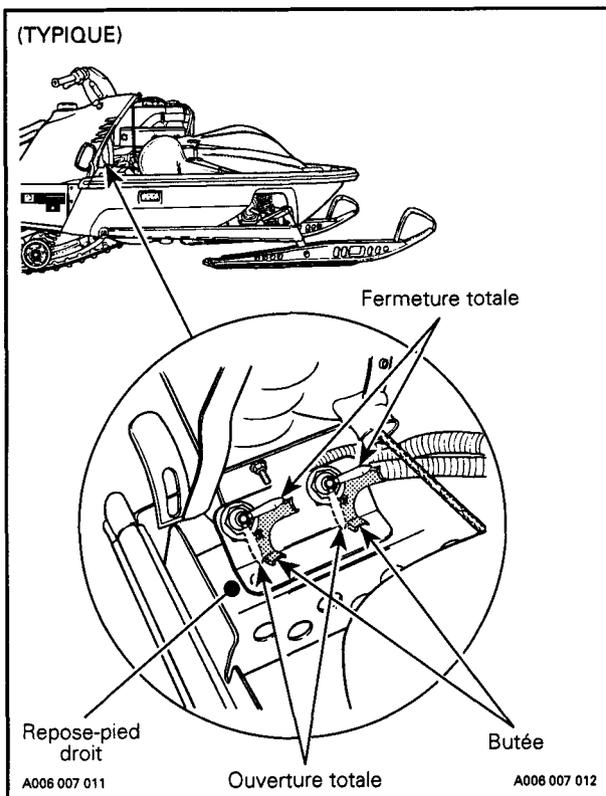
Une courroie d'entraînement de rechange peut être installée dans les pinces du support.

 **REMARQUE** : La courroie d'entraînement de rechange n'est pas comprise dans le véhicule.

Soupape(s) de coupure de carburant

La (ou les) soupape(s) doit (doivent) être fermée(s) lors des déplacements ou de l'entreposage du véhicule. Cette (ou ces) soupape(s) se trouve(nt) sous le capot, sur le dessus du repose-pied droit.

La (ou les) soupape(s) de coupure de carburant est (sont) munie(s) de deux butées pour empêcher que le levier ne tourne en raison des vibrations. Ces butées sont réglées de sorte que la pointe intérieure du levier vienne en contact avec la butée lorsque la soupape est en position d'ouverture ou de fermeture totale.



Pour ouvrir ou fermer la (ou les) soupape(s) toujours tourner le levier de façon à ce qu'il traverse la butée et qu'il demeure en position.

Ouvrir la (ou les) soupape(s) au complet pour mettre le véhicule en marche.

▼ **ATTENTION** : Toujours ouvrir la (ou les) soupape(s) au complet avant de prendre le départ. Ne jamais laisser le levier de la soupape entre les butées.

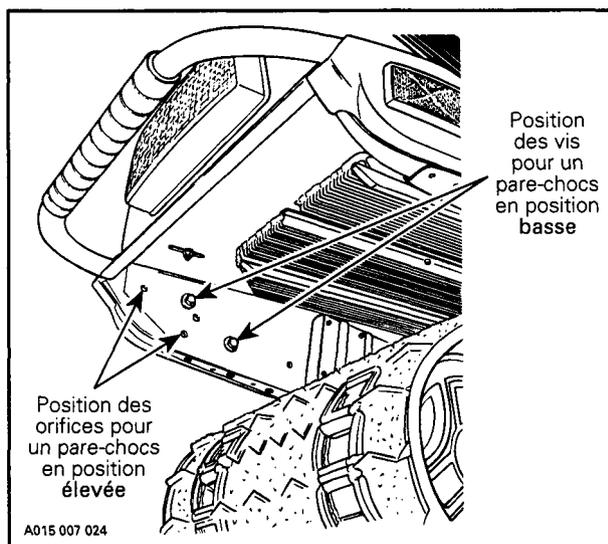
○ **REMARQUE** : Il peut être nécessaire de pousser contre la butée si le levier est difficile à mettre en position.

Pare-chocs arrière

Le pare-chocs arrière peut être installé dans deux positions au goût du conducteur. La position basse peut être utile en neige profonde, permettant la prise à une hauteur plus accessible.

Pour changer la position du pare-chocs, procéder comme suit :

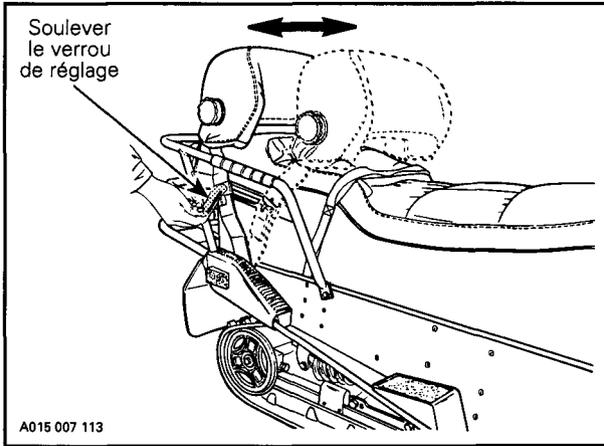
- Soulever le garde-neige et l'immobiliser dans cette position.
- Depuis l'intérieur du tunnel, enlever les vis de fixation du pare-chocs (deux de chaque côté du véhicule et retirer le pare-chocs).
- Inverser la position du pare-chocs, et l'insérer dans le tunnel.
- Lors de l'installation du pare-chocs, il est nécessaire de relocaliser les vis de fixation dans d'autres orifices. Se référer à l'illustration.



- Serrer solidement les vis du pare-chocs.
- Abaisser le garde-neige.

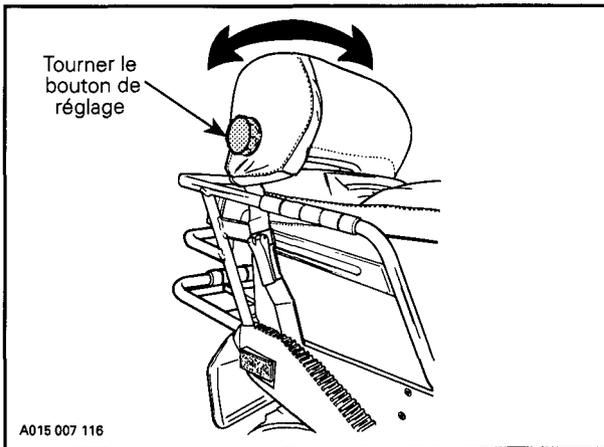
Dossier réglable

Il est possible de régler la position et l'angle d'appui du dossier selon les préférences du conducteur ou du passager.



Pour régler :

1. Soulever le verrou situé de chaque côté du support du dossier.



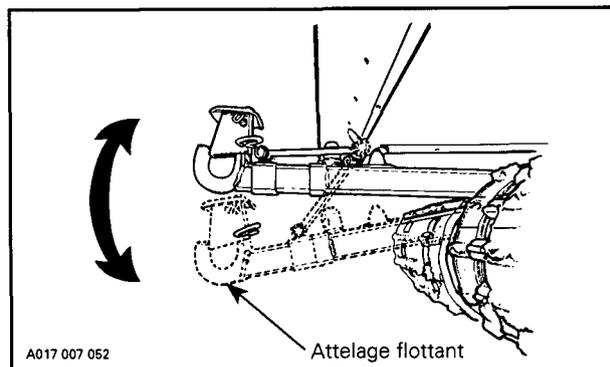
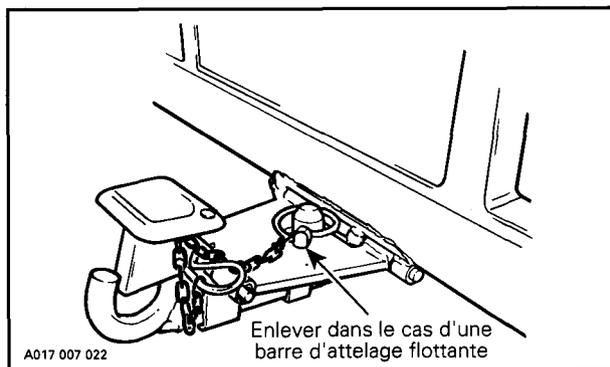
2. Déplacer le dossier vers l'avant ou vers l'arrière.
3. Fixer chaque verrou de réglage.
4. Tourner le bouton de réglage dans un sens ou dans l'autre afin de déterminer l'angle d'appui du dossier.

◆ **AVERTISSEMENT** : Le dossier devrait être repositionné seulement lorsque la motoneige est arrêtée. Régler le dossier de façon à obtenir le meilleur soutien possible au niveau de la partie inférieure du dos. Toujours prendre en considération le confort et la sécurité du passager.

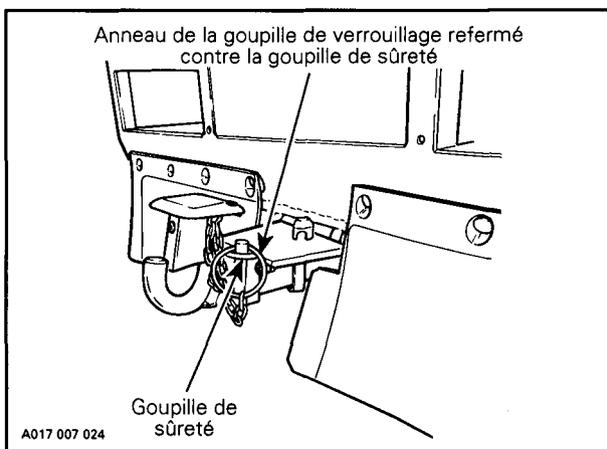
Attelage

Il est possible d'utiliser l'attelage à un crochet pour remorquer la plupart des équipements. L'attelage peut être fixe ou flottant selon le type d'équipement remorqué, permettant ainsi un fonctionnement en douceur.

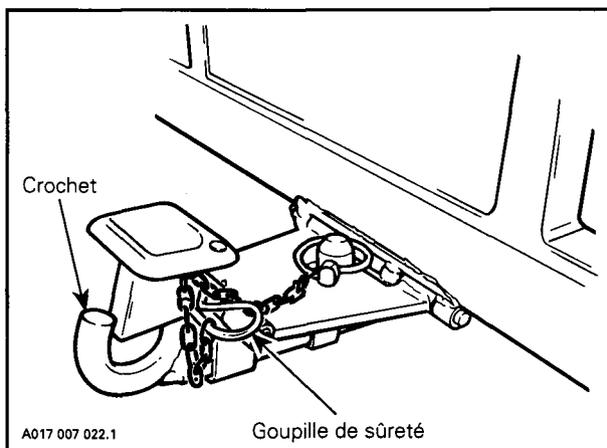
L'attelage doit être verrouillé pour le remorquage d'une remorque à barre d'attelage fixe. Avec une barre d'attelage flottante, enlever la goupille de verrouillage pour lui permettre de se déplacer de haut en bas.



La goupille de verrouillage peut être insérée dans la goupille de sûreté lorsque l'attelage est flottant.



○ **REMARQUE :** Pour que l'attelage demeure verrouillé, insérer la goupille de verrouillage dans le poteau d'attelage, en plaçant son côté plat contre la plaque d'attelage. Une goupille de sûreté a été prévue pour verrouiller le crochet d'attelage.



◆ **AVERTISSEMENT :** Lors du remorquage d'un traîneau ou d'une remorque, toujours s'assurer de verrouiller le crochet au moyen de la goupille de sûreté. **Toujours se servir d'un traîneau muni d'une barre d'attelage rigide. Conduire à vitesse modérée et éviter les terrains accidentés. Veiller à ce que les passagers descendent du véhicule et traversent les routes à pied.**

CARBURANT ET HUILE

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence ordinaire sans plomb, disponible dans la plupart des stations-service, ou du gazohol contenant moins de 10% d'éthane. L'essence doit avoir un numéro d'octane (R + M) / 2 de 87 ou plus.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais modifier les proportions carburant / huile recommandées ni employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance de la motoneige et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas remplir complètement le réservoir si la motoneige doit être remise dans un endroit chaud. Alors que la température augmente, le carburant se dilate et pourrait déborder. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Toujours essuyer le carburant ou l'huile sur la motoneige.

Type d'huile recommandée

▼ **ATTENTION** : Ne jamais mélanger des huiles pour moteurs à deux temps de différentes marques car des réactions chimiques pourraient endommager le moteur. Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord.

Élan et Alpine II seulement

Toujours ajouter l'huile au carburant dans les proportions recommandées. Effectuer un mélange parfait avant de remplir le réservoir de la motoneige.

Utiliser l'huile BLIZZARD (N / P 496 0135 00 - 500 mL) vendue chez un concessionnaire autorisé. Ce type d'huile demeure fluide à des températures pouvant atteindre -40°C (-40°F). S'il est possible d'en obtenir, utiliser de l'huile à injection pour motoneiges Bombardier (N / P 496 0133 00) ou l'équivalent.

Autres modèles

L'huile se trouve dans le réservoir d'huile à injection.

Utiliser de l'huile à injection pour motoneige BOMBARDIER (N / P 496 0133 00 - 1 litre) vendue chez un concessionnaire autorisé.

Ce type d'huile demeure fluide à des températures pouvant atteindre -40°C (-40°F). S'il est impossible d'en obtenir, utiliser de l'huile Blizzard (N / P 496 0135 00).

Mélange carburant - huile

Modèles Élan et Alpine II seulement

Rapport carburant - huile

On ne saurait trop insister sur l'importance du mélange carburant - huile, car les mélanges inadéquats sont l'une des principales causes de la détérioration du moteur. La proportion recommandée est de 50 volumes de carburant pour un volume d'huile (40:1 pendant le rodage). Se référer aux tableaux de mélange carburant - huile ci-dessous.

○ **REMARQUE** : Pour faciliter le mélange, conserver l'huile à la température d'une pièce.

PROPORTION DU MÉLANGE 50:1		
UNITÉS	HUILE	ESSENCE
SI ①	500 mL	25 L
IMPÉRIALES	500 mL 16 oz	5.5 gal 5 gal
É.-U. ②	500 mL 13 oz	6.6 gal 5 gal

① Système International

② États-Unis

Préparation du mélange

Utiliser un récipient propre. Ne jamais effectuer le mélange dans le réservoir de la motoneige.

1. Verser environ quatre litres (1 gallon) de carburant dans un récipient propre.
2. Ajouter la quantité d'huile requise pour obtenir le mélange complet.
3. Remettre le bouchon et agiter rigoureusement le récipient.
4. Ajouter le reste du carburant.
5. Brasser de nouveau. À l'aide d'un entonnoir à filtre fin, verser le mélange dans le réservoir de la motoneige.

◆ **AVERTISSEMENT** : Afin d'éviter de répandre du carburant dans le compartiment-moteur, toujours utiliser un entonnoir pour faire le plein.

○ **REMARQUE** : L'huile ayant tendance à se déposer, ne jamais oublier de brasser le récipient avant d'utiliser un mélange déjà préparé.

Système d'injection d'huile

Tous les modèles sauf l'Élan et l'Alpine

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile recommandée.

▼ **ATTENTION** : Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Essuyer l'huile répandue, puisque cette dernière est inflammable.

RODAGE

Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 à 15 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. De brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage. Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière prolongées et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) d'huile à injection BOMBARDIER lors du premier plein. Toujours enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 25 km (15 milles). Éviter de tirer une charge, de circuler à haute vitesse et de procéder à des accélérations ou décélérations vigoureuses.

Révision - 10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire autorisé, soit après les 10 premières heures d'utilisation soit 30 jours après l'achat. Par la même occasion, vous pourrez discuter de toutes les questions auxquelles vous ne trouverez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

Rapport du mélange carburant - huile lors du rodage

Modèles Élan et Alpine II seulement

▼ **ATTENTION** : Le tableau qui suit ne concerne que la période de rodage où un mélange riche de 40:1 est nécessaire.

PROPORTION DU MÉLANGE 40:1		
UNITÉS	HUILE	ESSENCE
SI ①	500 mL	20 L
IMPÉRIALES	500 mL 20 oz	4.4 gal 5 gal
É.-U. ②	500 mL 16 oz	5.3 gal 5 gal

① Système International

② États-Unis

AVANT DE DÉMARRER

Vérification à effectuer :

- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position du ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'elle est relâchée.
- S'assurer que les skis et la direction fonctionnent bien.
- S'assurer que la chenille et les roues de support ne sont pas gelées et qu'ils tournent sans problème.
- Vérifier le niveau de carburant et d'huile à injection.
- S'assurer que la (ou les) soupape(s) de coupure de carburant est (sont) en position d'ouverture totale.
- S'assurer qu'il n'y a aucune accumulation de neige au niveau du (ou des) filtre(s) à air.
- Vérifier la position du levier de changement de vitesse (modèles avec marche arrière seulement).
- Nettoyer et vérifier le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

- S'assurer que la voie est complètement libre devant la motoneige.

DÉMARRAGE

- Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
- S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE.
- S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que le cordon est rattaché au conducteur.
- Actionner l'amorceur à deux ou trois reprises.



REMARQUE : Il n'est pas nécessaire d'actionner l'amorceur lorsque le moteur est chaud.



ATTENTION : L'utilisation d'éther ou d'autres types de liquide pour faciliter le démarrage n'est pas recommandée puisqu'elle peut endommager les pièces du moteur.

- Lever le levier de décompression (s'il y a lieu).

Démarrage manuel

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position MARCHE.

Démarrer le moteur en tirant sur la poignée du démarreur à rappel.



AVERTISSEMENT : Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Abaisser le levier de décompresseur dès que le moteur est démarré.

Démarrage électrique (certains modèles seulement)

Introduire la clé dans l'interrupteur.

Tourner la clé dans le sens horaire pour actionner le démarreur.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré.



REMARQUE : Si le démarreur électrique refuse de fonctionner, ramener la clé à la position MARCHE et utiliser le démarreur à rappel.

Dernière vérification

Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'urgence et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit. Remettre le moteur en marche.



AVERTISSEMENT : Ne pas rouler avec une motoneige dont l'interrupteur d'urgence ou l'interrupteur du cordon coupe-circuit ne fonctionne pas. Pour arrêter le moteur, ramener la clé à la position ARRÊT. Voir un concessionnaire autorisé immédiatement.

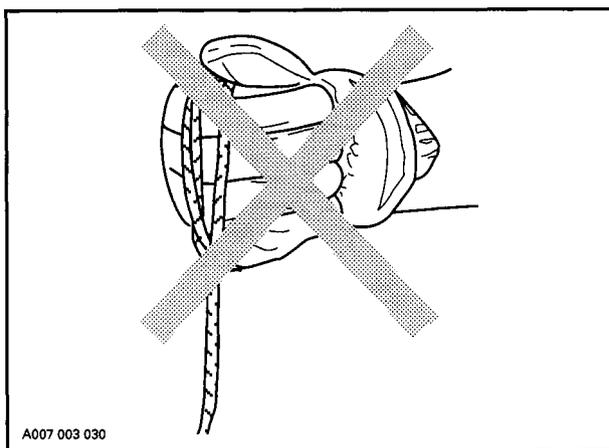
▼ **ATTENTION** : Laisser le moteur se réchauffer avant de rouler à plein régime.

Démarrage d'urgence

Il est possible de démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence compris dans le nécessaire d'outils.

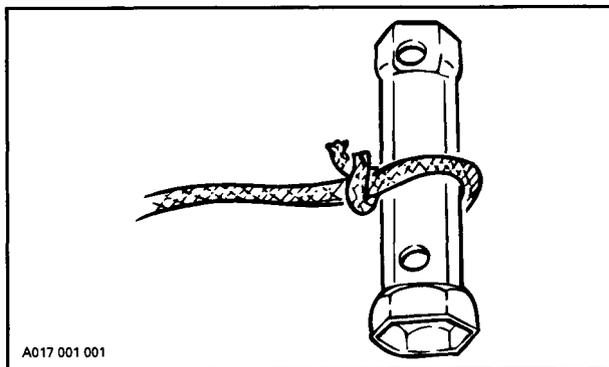
Enlever le garde-courroie (et la console sur certains modèles)

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas enrouler le câble autour de la main. Ne tirer que sur la poignée du câble. À moins d'une urgence, ne pas démarrer la motoneige au moyen de la poulie motrice. Faire réparer la motoneige dans le plus bref délai possible.

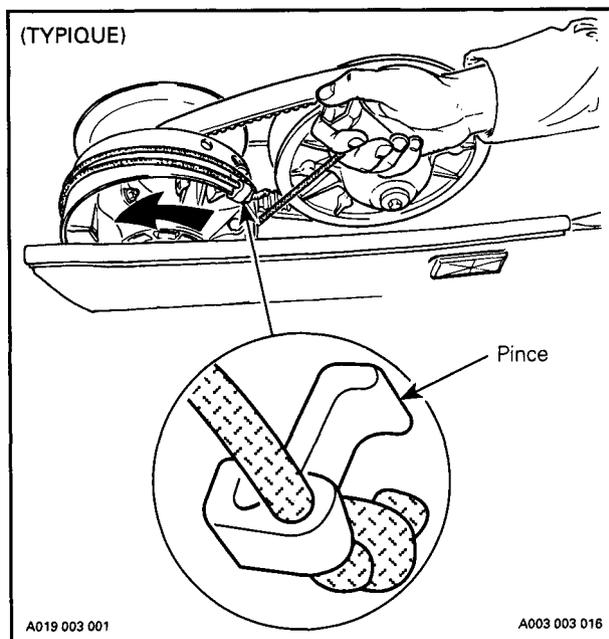


Fixer le câble d'urgence à la poignée du démarreur à rappel et à la pince de démarrage comprise dans le nécessaire d'outils.

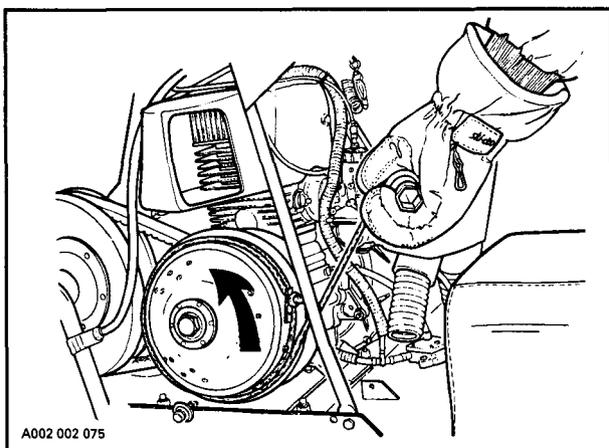
○ **REMARQUE** : La douille de bougie peut être utilisée comme poignée d'urgence.



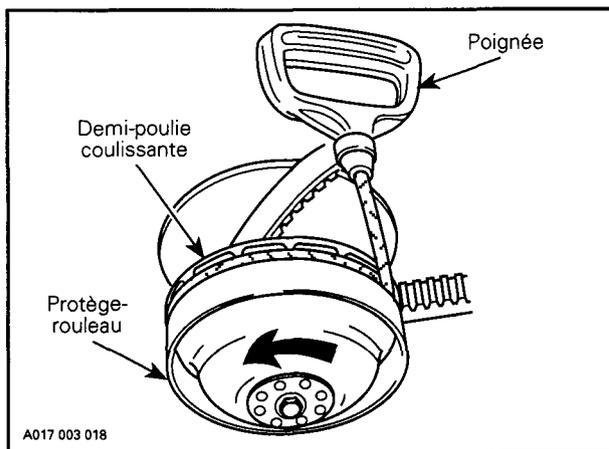
Enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice. En tirant sur le câble, la poulie motrice doit tourner dans le sens antihoraire.



○ **REMARQUE** : Dans le cas du **modèle Élan**, enfilez la corde de démarrage dans l'agrafe et faites un nœud du côté de la tête du rivet. Fixez l'agrafe à la poulie motrice et enroulez la corde (trois tours) dans le sens antihoraire.



○ **REMARQUE** : Dans le cas de la **série Tundra II**, enrouler le câble entre la demi-poulie coulissante et le protège-rouleau. Il n'est pas nécessaire d'utiliser une pince.



Démarrer le moteur de la façon habituelle.

◆ **AVERTISSEMENT** : Lorsqu'un cas d'urgence oblige à démarrer au moyen de la poulie motrice, ne pas réinstaller le garde-courroie et ramener le véhicule lentement pour le faire réparer.

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN

Il se peut qu'il ne soit pas nécessaire d'effectuer certaines de ces opérations sur votre motoneige. Pour de plus amples renseignements, consulter la section LUBRIFICATION et ENTRETIEN de votre *Manuel de réparation*.

La plupart des données sont imprimées à la fois en unités métriques et en unités impériales (système anglais). Dans les cas où il n'est pas nécessaire d'obtenir une grande précision, certains résultats de conversion ont été arrondis pour plus de facilité.

- ① VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION
(Doit être effectuée par le concessionnaire)
- ② CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)
- ③ CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi)
- ④ UNE FOIS PAR ANNÉE OU TOUS LES 3200 km (2000 mi)
- ⑤ REMISAGE
- ⑥ PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE
(Doit être effectuée par un concessionnaire)

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN		①	②	③	④	⑤	⑥
	État du câble de démarrage						✓
	Écrous de la culasse	✓			✓		
	Écrous du support de moteur	✓			✓		
	Système d'échappement	✓		✓			
	Lubrification du moteur					✓	
	État du système de refroidissement	✓			✓		
	Remplacement du liquide de refroidissement						✓
	État des anneaux d'étanchéité						✓
	État du filtre d'huile à injection			✓			
	Remplacement du filtre d'huile à injection						✓
	Réglage de la pompe à injection d'huile	✓			✓		
	Stabilisateur de carburant					✓	
	Remplacement du filtre à carburant						✓
	Conduit de carburant et raccords						✓
	Réglage du carburateur	✓			✓		
	Inspection du câble d'accélérateur	✓			✓		✓
	Nettoyage du filtre à air			✓			
	État de la courroie d'entraînement	✓	✓				
	État des poulies motrice et menée	✓		✓		✓	
	Nettoyage des poulies motrice et menée						✓
	Resserrage de la vis de la poulie motrice	✓					
	Précharge de la poulie menée	✓					

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN		①	②	③	④	⑤	⑥
	État du frein	✓	✓				
	Réglage du frein			✓			
	Lubrification de la roue à cliquet						✓
	Tension de la chaîne d'entraînement	✓		✓			
	Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesse			✓		✓	✓
	Boulon du guidon. Resserrer à 26 N•m (19 lb•pi)	✓					
	Direction et mécanisme de la suspension avant	✓		✓		✓	
	Usure et état des skis et des lisses	✓	✓				
	Direction et réglage du carrossage des jambes de ski	✓		✓			
	Réglages de la suspension		AU BESOIN				
	Lubrification de la suspension			✓		✓	
	État de la suspension	✓			✓		
	État de la courroie d'arrêt de la suspension				✓		
	État de la chenille	✓		✓			
	Tension et alignement de la chenille	✓	AU BESOIN				
	Bougie*	✓		✓			
	Réglage de l'allumage du moteur	✓					✓
	État de la batterie	✓		✓		✓	
	Visée du faisceau du phare				✓		
	Faisceau de fils, câbles et conduits	✓		✓			
	Fonctionnement du système d'éclairage (feu de route / feu de croisement, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit	✓	✓				✓
	Chiffon dans le système d'admission d'air et d'échappement					✓	✓
	Compartment-moteur	✓		✓			
	Inspection générale	✓		✓		✓	

* Avant d'installer les nouvelles bougies au moment de la préparation présaisonnaire, il est suggéré de brûler le surplus d'huile de remisage en démarrant le moteur alors que les anciennes bougies sont installées. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

NIVEAU DES LIQUIDES

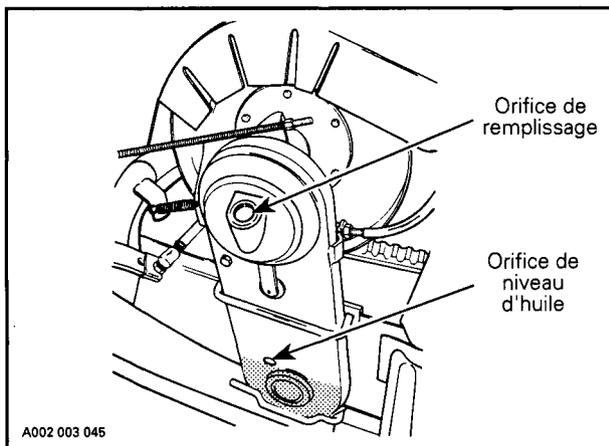
Niveau d'huile du carter de chaîne et de la boîte de vitesses

Élan

Enlever le coffret de rangement du véhicule. Enlever le bouchon d'accès et vérifier le niveau d'huile par l'orifice. S'il est nécessaire de faire le plein d'huile, enlever le bouchon de remplissage et verser de l'huile pour carters de chaîne (N / P 413 8019 00) jusqu'à ce qu'elle s'écoule par l'orifice de niveau d'huile.

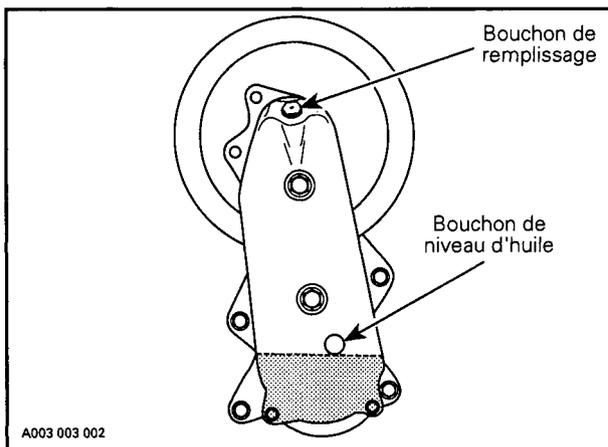
Essuyer l'huile répandue.

Réinstaller les bouchons de même que le coffret de rangement.



Tundra II / LT

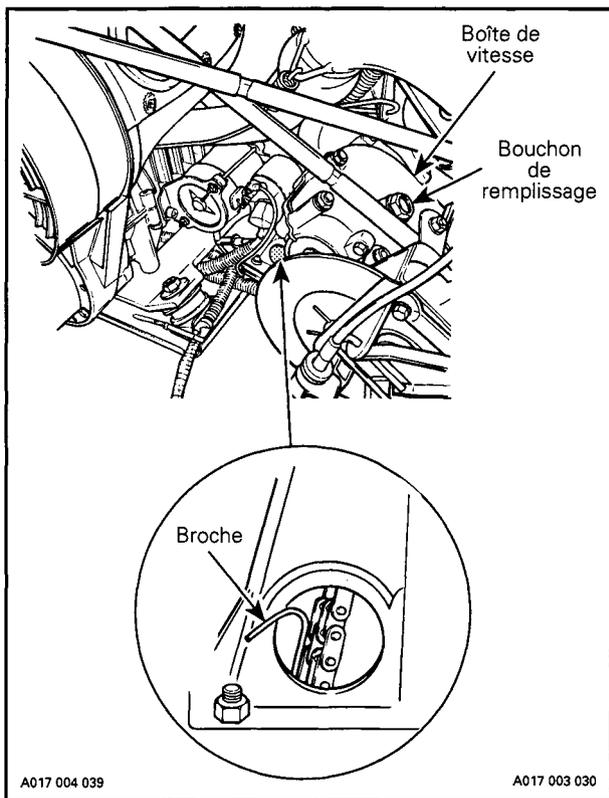
Pour vérifier le niveau d'huile, enlever le bouchon du carter de chaîne.



L'huile doit atteindre le bas de l'orifice de niveau d'huile. Remplir au besoin avec de l'huile pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8019 00) jusqu'à ce qu'elle s'écoule par l'orifice de niveau d'huile.

Alpine II

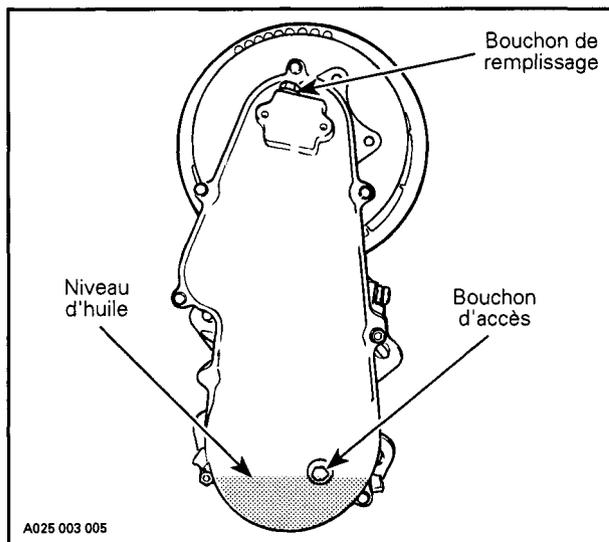
Enlever le couvercle de caoutchouc situé sur le côté inférieur droit de la boîte de vitesse. À l'aide d'une broche, vérifier le niveau d'huile. Celui-ci doit atteindre 92 mm (3-5/8 po).



Introduire l'huile par l'orifice de remplissage. Utiliser l'huile pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8019 00, 250 mL (9 oz)).

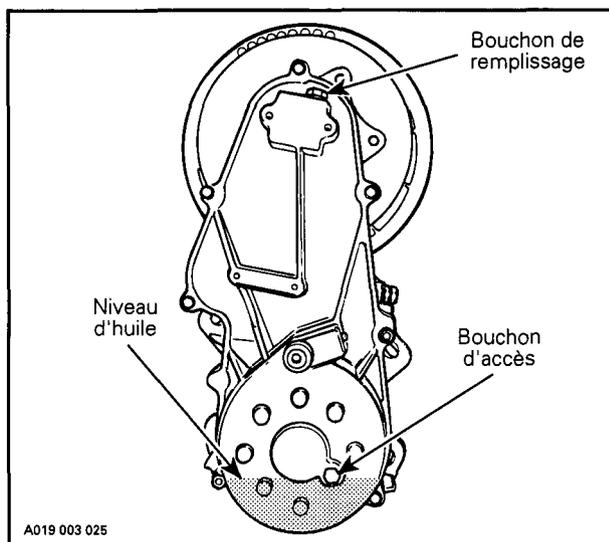
Modèles Safari et Skandic II sans marche arrière

Pour vérifier le niveau d'huile, enlever le bouchon d'accès et regarder par l'orifice.



Pour remplir, enlever le bouchon de remplissage au haut de la transmission. Remplir au besoin avec de l'huile pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8019 00 - 250 mL) jusqu'à ce qu'elle s'écoule par l'orifice de niveau d'huile.

Modèle Skandic II muni d'une marche arrière



Pour remplir, enlever le bouchon de remplissage au haut de la transmission. Remplir au besoin avec de l'huile pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8019 00 - 250 mL) jusqu'à ce qu'elle s'écoule par l'orifice de niveau d'huile.

Séries MX, Summit, Formula, Grand Touring et Mach

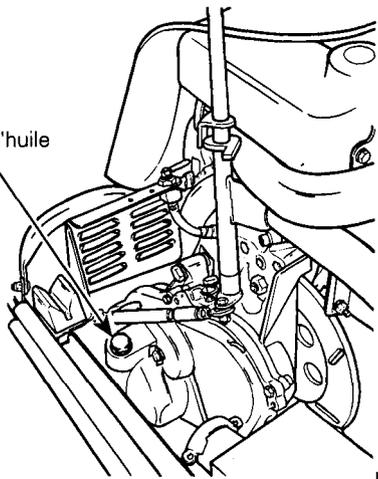
Alors que le véhicule est au niveau, retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile. Lorsque la jauge est dévissée, le niveau d'huile doit se situer entre la marque inférieure et la marque supérieure. Ajouter de l'huile synthétique pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8028 00 - 250 mL) jusqu'à la marque supérieure. Se servir de la douille de bougie d'allumage afin de serrer et de desserrer la jauge.

▼ **ATTENTION :** Lors de l'entretien du véhicule, n'utiliser aucune huile autre que l'huile synthétique pour carters de chaîne (N / P 413 8028 00). De plus, ne jamais mélanger cette huile à d'autres types d'huile.

Série Grand Touring et Mach 1

TUYAU D'ÉCHAPPEMENT CALIBRÉ
ENLEVÉ POUR MIEUX VISUALISER
(vue d'un modèle muni
d'une marche arrière)

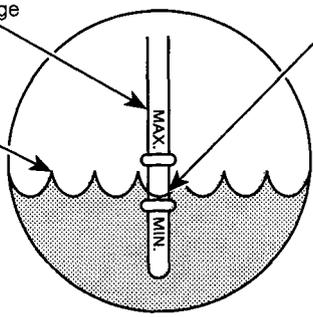
Jauge d'huile



Jauge

Le niveau
doit se
situer entre
les marques

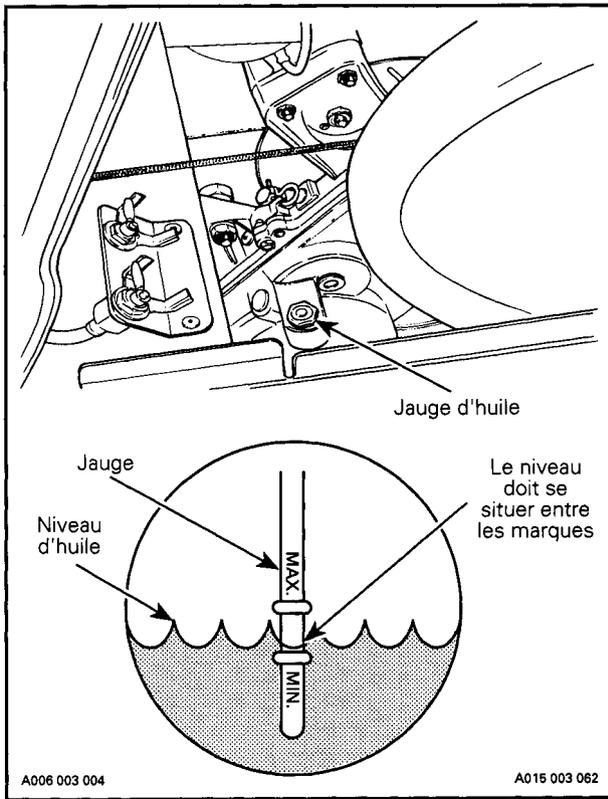
Niveau
d'huile



A015 003 060

A015 003 062

Série MX, Summit, Formula et Mach Z

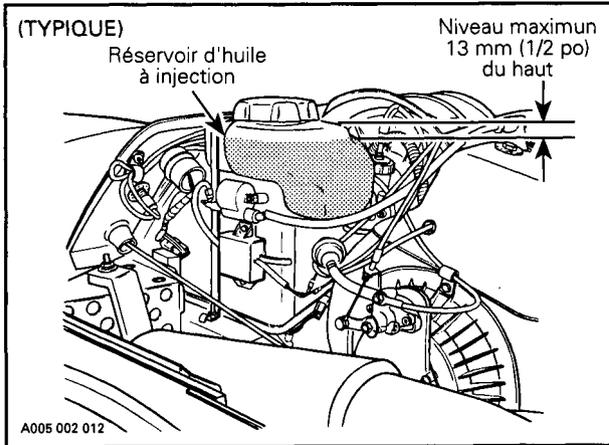


Système d'injection d'huile

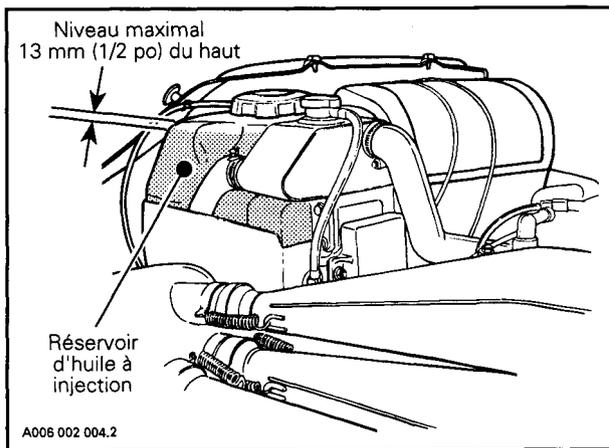
Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile à injection pour motoneiges BOMBARDIER.

▼ **ATTENTION** : Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile de plus de 2/3.

▼ **ATTENTION** : Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue. L'huile est une substance inflammable.



Série MX, Summit, Formula et Mach Z



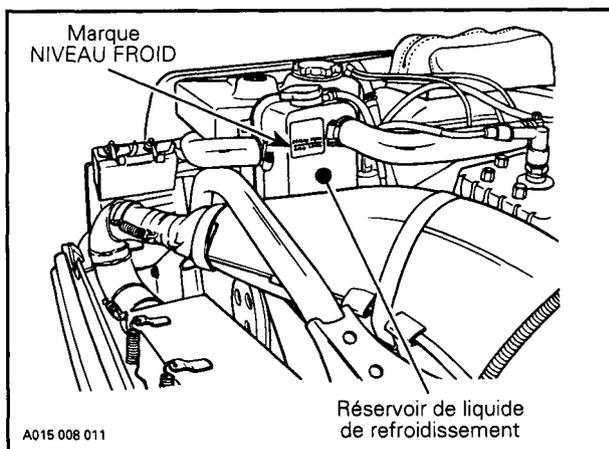
Système de refroidissement

Modèles refroidis par liquide seulement

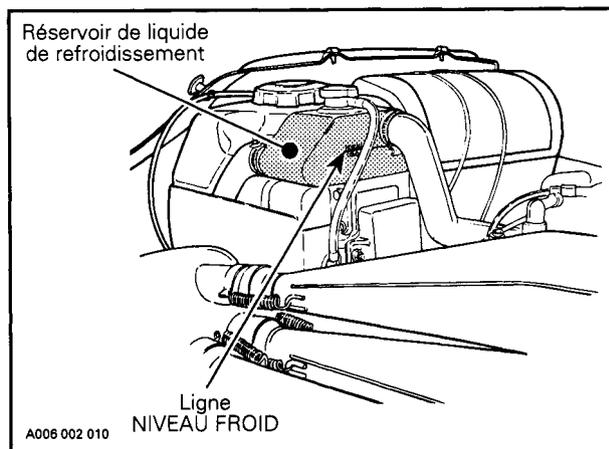
Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Celui-ci devrait se trouver à la marque NIVEAU FROID (moteur froid) du réservoir de liquide de refroidissement.

S'il en manque ou s'il faut remplir tout le système, consulter un concessionnaire autorisé.

Série Grand Touring et Mach 1



Série MX, Summit, Formula et Mach Z

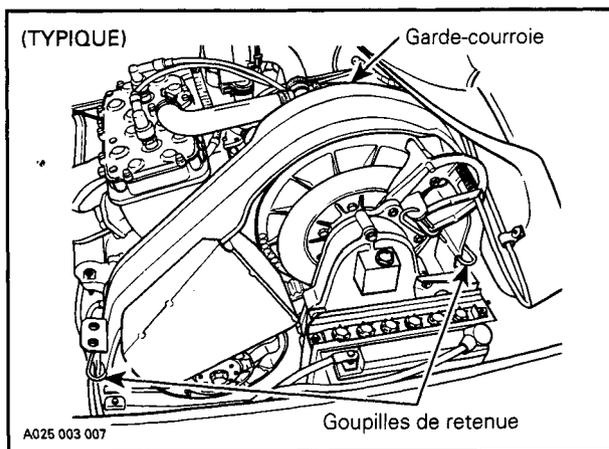


ENTRETIEN

Dépose et installation du garde-courroie

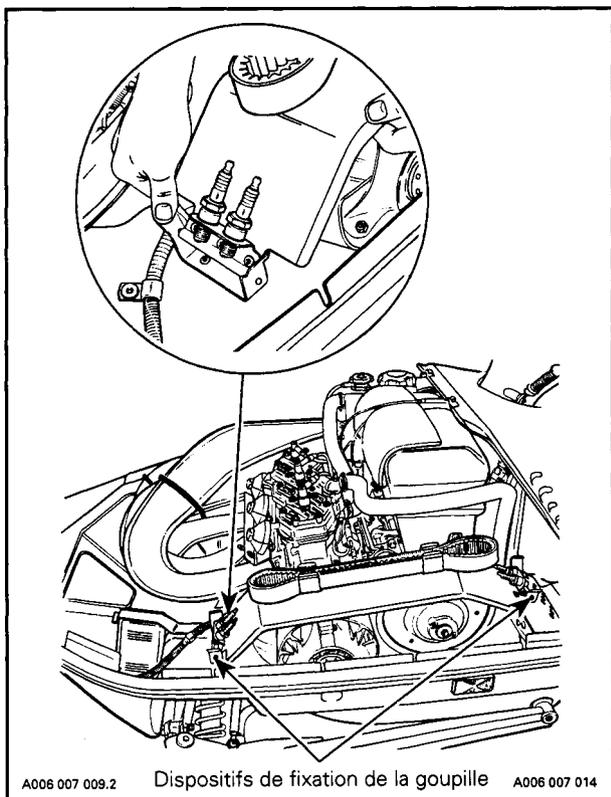
◆ **AVERTISSEMENT** : Le moteur devrait fonctionner seulement lorsque le garde-courroie et / ou le garde poulie sont (est) bien en place. Arrêter le moteur avant d'effectuer tout entretien. Enlever la clé de contact.

Ouvrir le capot (il se peut qu'il soit nécessaire d'enlever la console sur certains modèles). Enlever la (ou les) goupille(s) de retenue du garde-courroie, puis retirer ce dernier en le soulevant.



Série MX, Summit, Formula et Mach Z

1. Basculer le capot.
2. Ouvrir les dispositifs de fixation afin d'enlever la goupille puis soulever fermement le garde-courroie une extrémité à la fois.



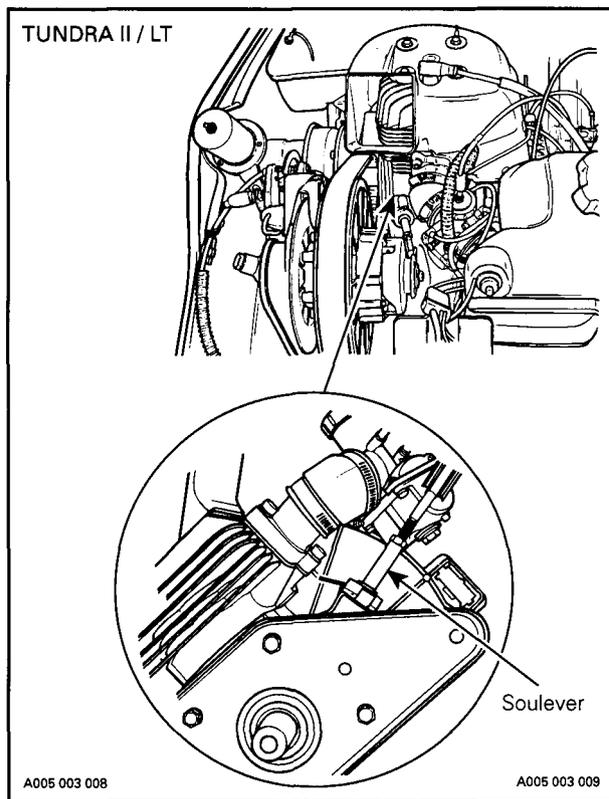
Pour réinstaller le garde-courroie, placer la découpeure vers l'avant du véhicule.

○ **REMARQUE** : Les garde-courroies ont délibérément été fabriqués dans un format surdimensionné pour maintenir une tension au niveau des goupilles et dispositifs de fixation afin de réduire le bruit et la vibration. Il est important de conserver cette tension lors du remontage.

Dépose et installation de la courroie d'entraînement

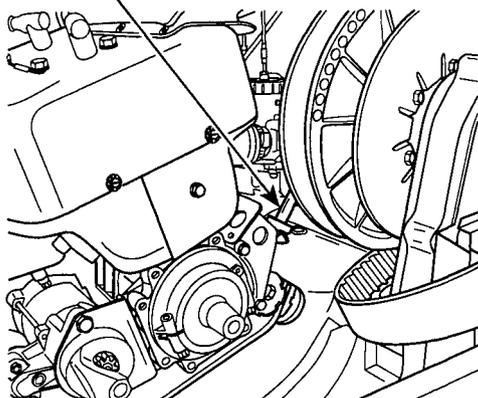
1. Basculer le capot et enlever le garde-courroie.

Il se peut qu'il soit également nécessaire de débrancher le support de la poulie menée sur certains modèles.



SAFARI ET SKANDIC II

Abaisser



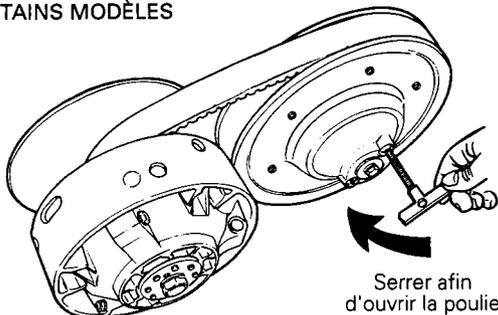
A025 003 019

○ **REMARQUE :** Il est plus facile d'effectuer la dépose et l'installation de la courroie d'entraînement en immobilisant la poulie menée à l'aide du frein. Pour ce faire, appliquer le frein de stationnement (s'il y a lieu). Il est possible d'enlever le bouchon d'accès de la poulie motrice, lequel est situé au côté de la coque sur certains modèles, afin de faciliter la dépose de la courroie.

2. Sur certains modèles, ouvrir la poulie menée au moyen de l'outil d'écartement (N / P 529 0195 00) compris dans la boîte à outils.

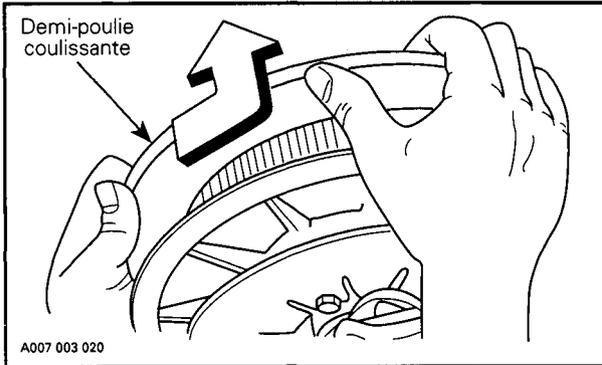
– Visser l'outil dans l'orifice fileté et le serrer afin d'ouvrir la poulie. Enlever la courroie.

CERTAINS MODÈLES

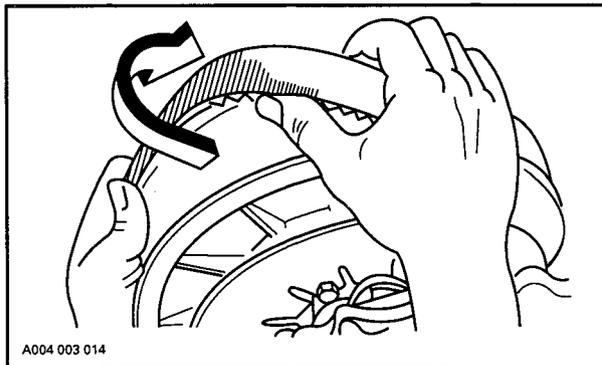


A006 003 005

Dans le cas des modèles n'étant pas munis de la poulie menée ci-dessus, ouvrir la poulie menée en tournant et poussant la demi-poulie coulissante. Tenir celle-ci en position d'ouverture totale.

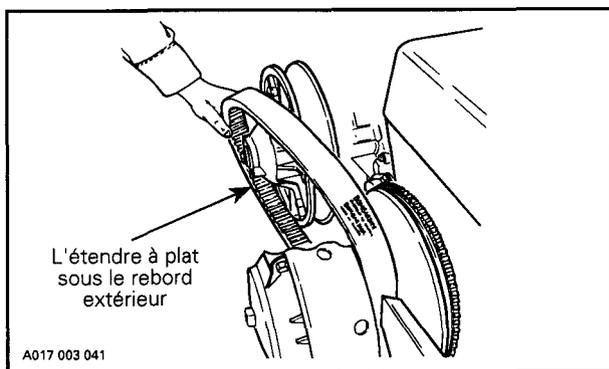


Glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante conformément à l'illustration suivante.



Alpine II seulement

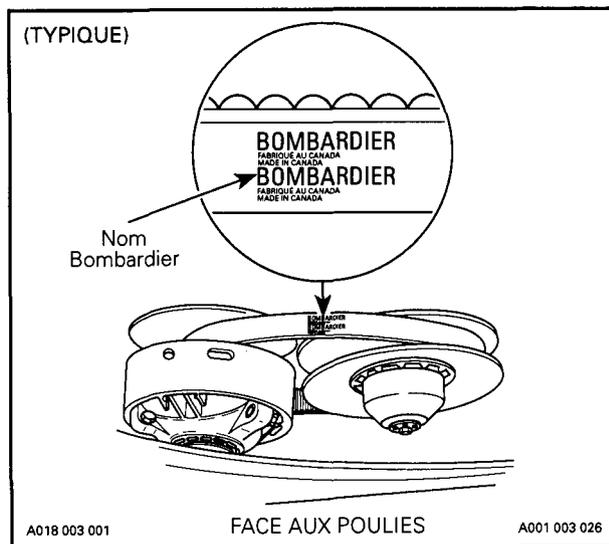
Enlever complètement la courroie de la poulie menée, en l'étendant à plat sous le rebord extérieur de la poulie menée.



Tous les modèles

Pour installer la courroie d'entraînement, suivre l'ordre inverse des opérations suivi lors de la dépose. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants.

Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, installer celle-ci de sorte que le nom Bombardier soit lisible en se tenant face aux poulies. S'assurer qu'elle tourne dans le sens approprié.



▼ **ATTENTION** : Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

Repositionner et verrouiller le support de la poulie menée (s'il y a lieu).

Sur les modèles munis d'un tel dispositif, enlever l'outil d'installation de courroie. Réinstaller le garde-courroie.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir un concessionnaire autorisé.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à la largeur minimale recommandée dans la section FICHE TECHNIQUE.

État du frein

L'efficacité du freinage de la motoneige est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme.

Réglage du frein

Élan

Pour régler le frein, consulter un concessionnaire autorisé.

Tous les modèles sauf l'Élan

Le mécanisme de freinage est autoréglable. Pour obtenir une réaction de freinage plus rapide, appuyer vigoureusement sur la manette du frein à quelques reprises ; ceci actionnera le mécanisme de réglage automatique.

État de la suspension arrière

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues etc.

○ **REMARQUE** : En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières (sauf dans le cas du modèle Élan). La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

État de la courroie d'arrêt de la suspension

Tous les modèles sauf Élan, le Grand Touring et el Mach 1

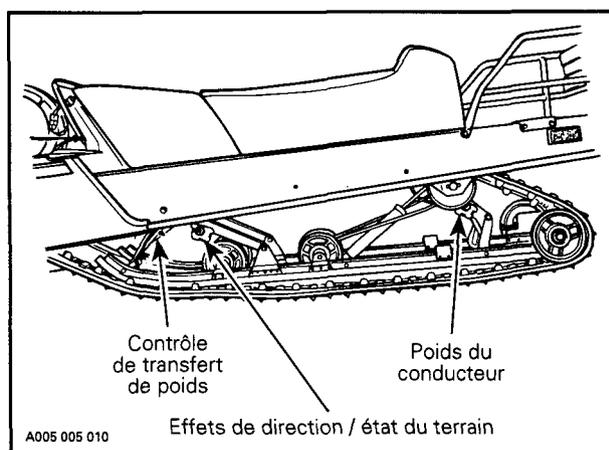
Vérifier si la courroie d'arrêt est usée ou fendillée et s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés ; remplacer cette dernière au besoin. Serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•po).

Réglage de la suspension

Lorsque la suspension est trop rigide ou trop souple, vérifier les mauvais réglages établis en fonction du poids du conducteur et des conditions d'utilisation.

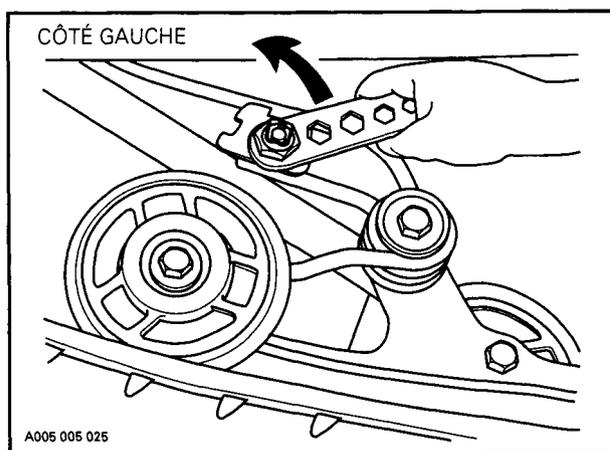
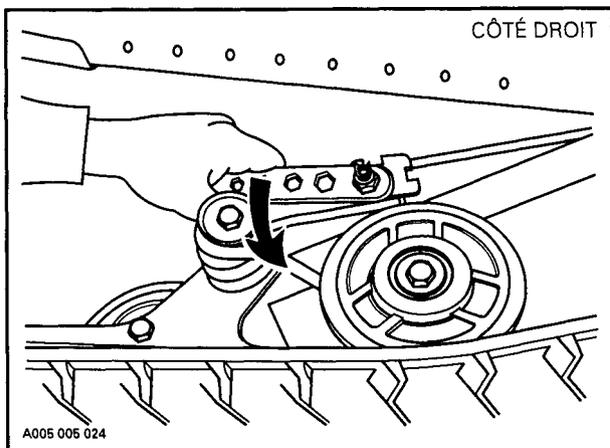
Tundra II / LT

La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.



Pour régler les cames avant et arrières, il suffit d'utiliser la clé spéciale comprise dans le nécessaire d'outils. Tourner la (ou les) cames(s) afin d'augmenter ou de réduire la rigidité.

▼ **ATTENTION :** Prendre soin de tourner la came de réglage de gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite doivent être réglées à la même position.



Courroie d'arrêt

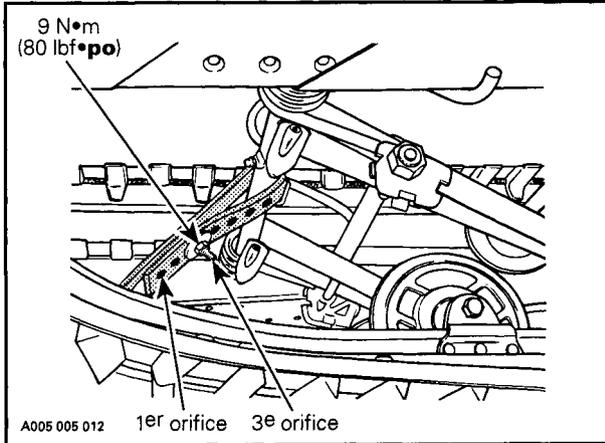
La courroie d'arrêt de la suspension a pour fonction de contrôler le transfert de poids.

Plus la courroie est longue, plus grand sera le transfert de poids à la chenille, permettant ainsi une meilleure traction. Plus la courroie est courte, plus le transfert de poids à la chenille sera réduit, permettant ainsi une direction plus positive. Une courroie plus courte est également plus avantageuse dans une condition de neige damée.

▼ **ATTENTION** : Chaque fois que la longueur de la courroie d'arrêt est changée, il est nécessaire de rajuster la tension de la chenille, afin d'éviter de circuler avec une motoneige dont la chenille est trop tendue ou trop relâchée.

Pour un usage normal, placer le boulon dans le 3^e orifice de l'extrémité de la courroie.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•po). Remplacer la courroie si elle est usée ou tordue.



○ **REMARQUE** : Lorsqu'on tire une charge, il est suggéré de régler la courroie d'arrêt à sa longueur la plus courte, d'assouplir les ressorts avant de la suspension arrière et de raffermer les ressorts arrière. Ces réglages amélioreront la conduite de la motoneige.

Alpine II

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours s'assurer d'effectuer les mêmes réglages sur les deux suspensions arrière.

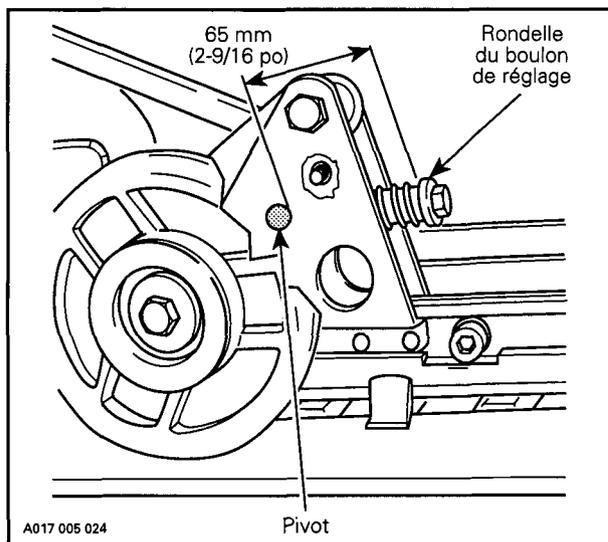
Se référer à Tundra II / LT pour effectuer le réglage.

○ **REMARQUE** : En tournant la came d'ajustement extérieure d'une suspension, la came intérieure effectuera le même mouvement puisqu'elles sont reliées par un axe transversal.

▼ **ATTENTION** : Toujours tourner la came d'ajustement de la suspension de droite dans le sens antihoraire, et celle de la suspension de gauche dans le sens horaire. Les deux suspensions doivent toujours être réglées à la même hauteur.

Pivot arrière de la suspension

Pour empêcher que la partie arrière de la chenille ne s'enfonce dans la neige en marche arrière, la suspension à glissières est articulée et retenue par des ressorts. Pour vérifier la précharge, mesurer la distance du rebord extérieur du pivot au rebord intérieur de la rondelle du boulon de réglage. La distance devrait être de 65 mm (2-9/16 po).



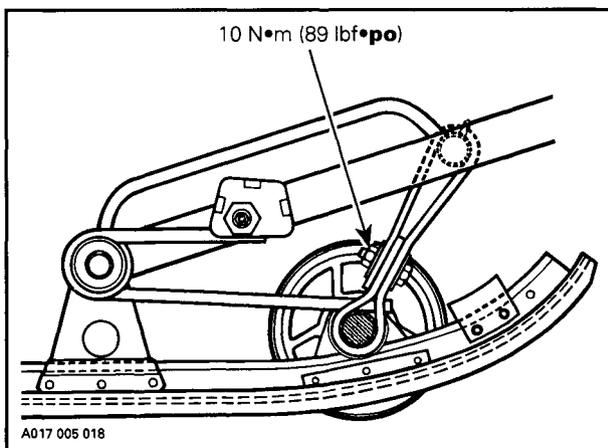
○ **REMARQUE** : Le conducteur peut effectuer ce réglage en fonction de ses besoins particuliers. Si, par exemple, la motoneige est utilisée la plupart du temps pour tirer une charge, et rarement en marche arrière, il est possible de verrouiller le pivot arrière en serrant au maximum le boulon de réglage, permettant ainsi une meilleure traction et une direction plus positive.

Courroie d'arrêt

Se référer au Tundra II / LT pour effectuer le réglage.

Pour un usage normal, régler la courroie d'arrêt à sa longueur maximale.

◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours serrer l'écrou à 10 N•m (89 lbf•po).



◆ **AVERTISSEMENT :** Toujours régler la courroie d'arrêt de chaque suspension à la même longueur.

Série Safari et Skandic II

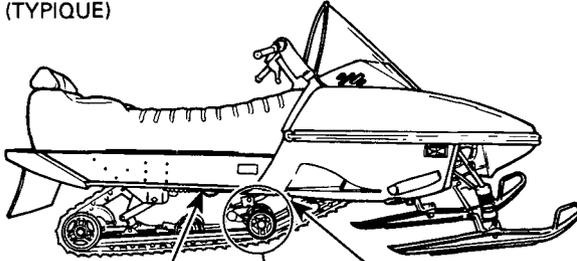
La suspension avant (skis) comportent deux ressorts d'amortisseur et deux amortisseurs. Chaque ensemble ressort d'amortisseur / amortisseur est muni d'une came de réglage à trois positions. Pour le réglage, consulter un concessionnaire autorisé.

DISTANCE ENTRE L'EXTRÉMITÉ DU RESSORT ET LE BUTOIR	ÉTAT
La plus petite	Conduite douce, piste uniforme
Intermédiaire	Conduite normale
La plus grande	Surface difficile

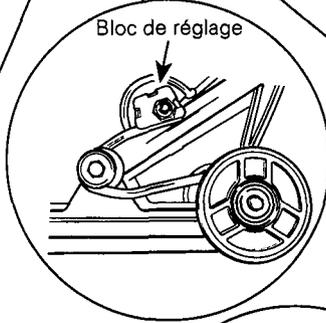
○ **REMARQUE :** Le silencieux d'échappement ou les amortisseurs peuvent être enlevés afin de faciliter l'accès aux cames de réglage. Consulter un concessionnaire autorisé.

La partie avant de la suspension arrière (chenille) comporte deux ressorts de torsion, tandis que la partie arrière comporte deux ensembles ressorts à boudin / amortisseurs. Il y a un bloc de réglage à quatre positions et une courroie d'arrêt réglable à la partie avant de la suspension arrière et une came de réglage à cinq positions à la partie arrière.

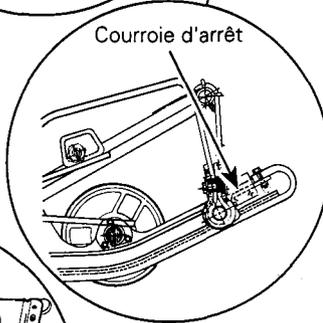
(TYPIQUE)



Bloc de réglage



Courroie d'arrêt



Came du ressort
à boudin

A025 005 005

La suspension avant est réglable en fonction de l'état de la surface, de la conduite et de la stabilité du véhicule.

La partie avant de la suspension arrière est réglable en fonction de l'état de la surface et des effets que l'on peut donner à la direction.

La courroie d'arrêt est réglable afin de contrôler le transfert de poids du véhicule.

La partie arrière de la suspension arrière est réglable en fonction du poids du conducteur.

La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

Position de la came / du bloc	Souple → Rigide
Poids du conducteur	Léger → Lourd
Vitesse	Basse → Élevée
État du terrain	Plat → Accidenté

Un faible cognement à fond de course de la suspension dans les pires conditions indique au conducteur que la précharge est bien réglée (position de la came / du bloc).

Des ressorts de différentes constantes sont également offerts en option. Pour de plus amples informations, consulter un concessionnaire autorisé.

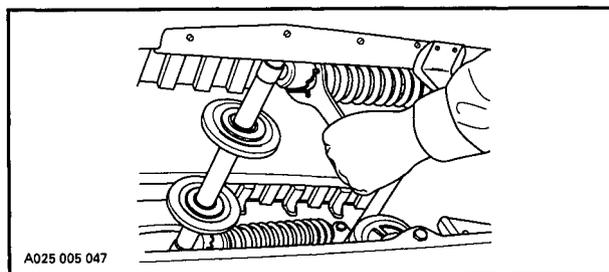
Pour régler la suspension, se référer aux explications ci-après.

Cames de réglage

Se référer au Tundra II / LT pour effectuer le réglage.

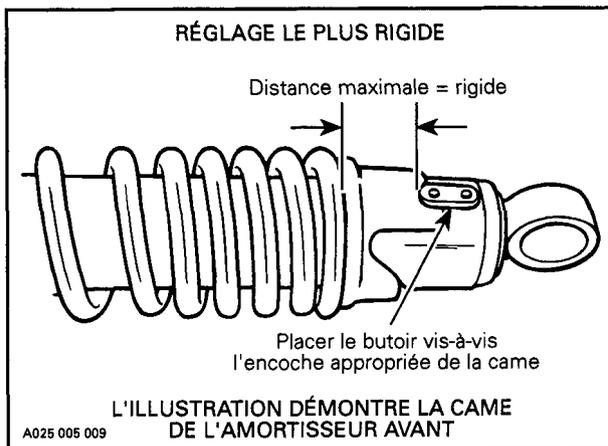
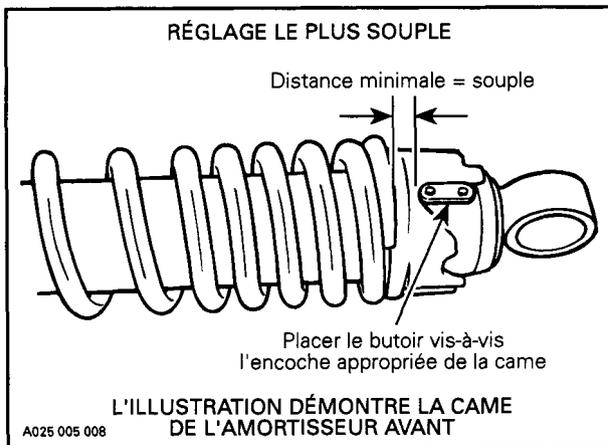
Outil pour la came du ressort de l'amortisseur

Pour régler les ressorts à boudin de la suspension arrière, il s'uffit d'utiliser la clé spéciale fournie dans le nécessaire d'outils.



La rigidité du ressort peut être augmentée ou diminuée en tournant la came.

DISTANCE ENTRE L'EXTRÉMITÉ DU RESSORT ET LE BUTOIR	POIDS DU CONDUCTEUR kg (lb)	
	DE	A
La plus petite	-	68 (150)
Intermédiaire	68 (150)	82 (180)
La plus grande	82 (180)	-



▼ **ATTENTION** : Toujours ajuster les cames de ressorts à boudin à la même position d'un côté comme de l'autre.

Bloc de réglage de la suspension arrière

Se référer à Tundra II / LT pour effectuer le réglage.

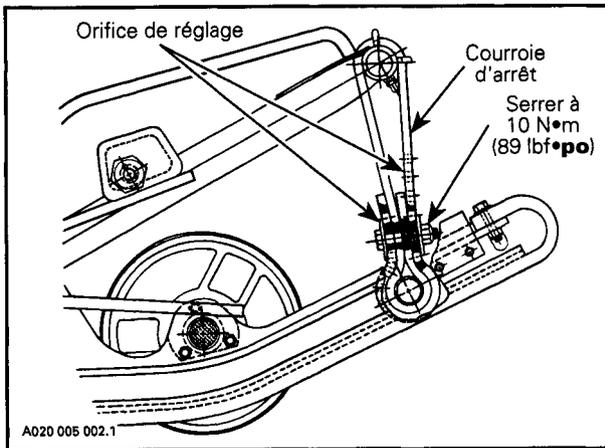
Positionnement du pivot d'amortisseur

Il est possible de changer la position du pivot d'amortisseur en fonction des conditions d'utilisation. Consulter un concessionnaire autorisé.

Courroie d'arrêt

Se référer au Tundra II / LT pour effectuer le réglage.

○ **REMARQUE** : La courroie d'arrêt peut être réglée au 2^e orifice (à partir du haut) pour rendre la suspension plus douce lors de randonnée principalement en sentiers avec les modèles Skandic.



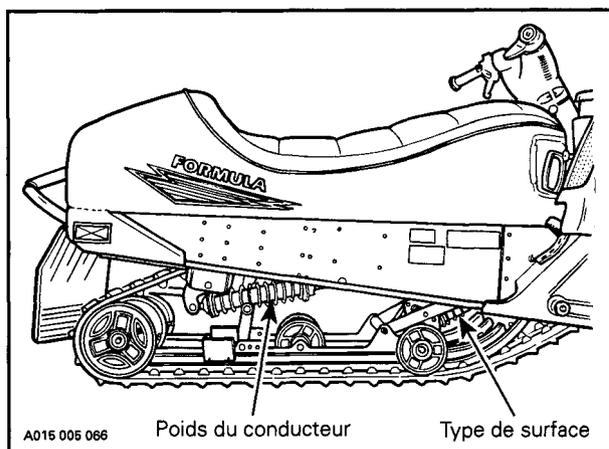
◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours serrer l'écrou à 10 N•m (89 lbf•po).

Série Grand Touring et Mach 1

La suspension arrière comporte trois réglage :

- Au ressort de l'amortisseur avant pour le contrôle de la répartition du poids sur la chenille et les skis.
- Au ressort des amortisseurs arrière en fonction du poids du conducteur.
- Au limiteur de course pour le contrôle du transfert de poids de la motoneige.

Réglage du ressort de l'amortisseur



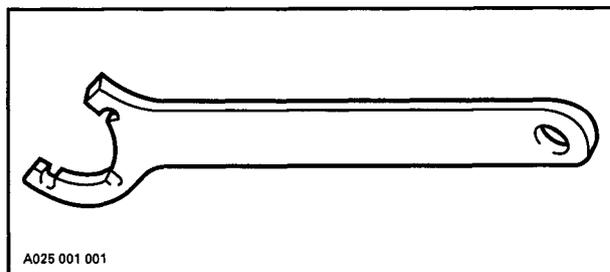
Au bas de chaque amortisseur se trouve une came. Il est possible d'augmenter la précharge du ressort en tournant cette came.

Tourner la came au moyen des clés de réglage fournies dans la trousse d'outils de la motoneige. Vaporiser du WD-40 entre le ressort et la came du ressort afin de faciliter le réglage.

Ressort avant

○ REMARQUE : L'amortisseur avant de la suspension arrière devrait être enlevé pour régler la came du ressort.

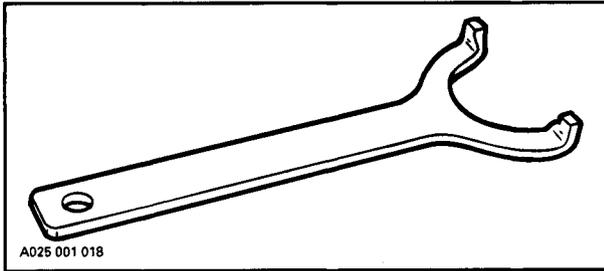
Utiliser la clé ci-dessous.



Se référer à Safari pour effectuer le réglage.

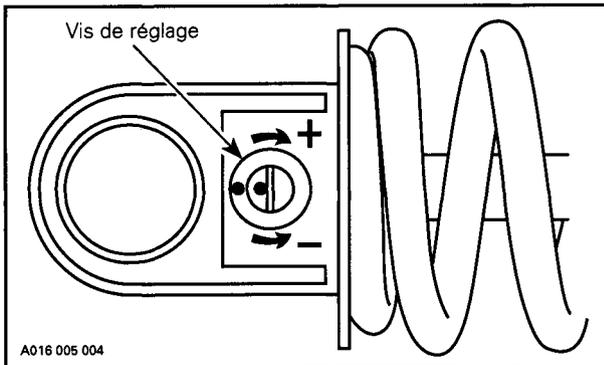
Ressorts arrière

Utiliser la clé ci-dessous.



Grand Touring SE seulement

En plus du réglage décrit antérieurement, il est possible de régler le calibrage des amortisseurs (l'effet d'amortissement) en tournant la vis située à l'arrière de l'amortisseur.



Série MX, Summit, Formula et Mach Z

Réglage de la rigidité du ressort

Se référer au Grand Touring pour effectuer le réglage.

Outils de réglage

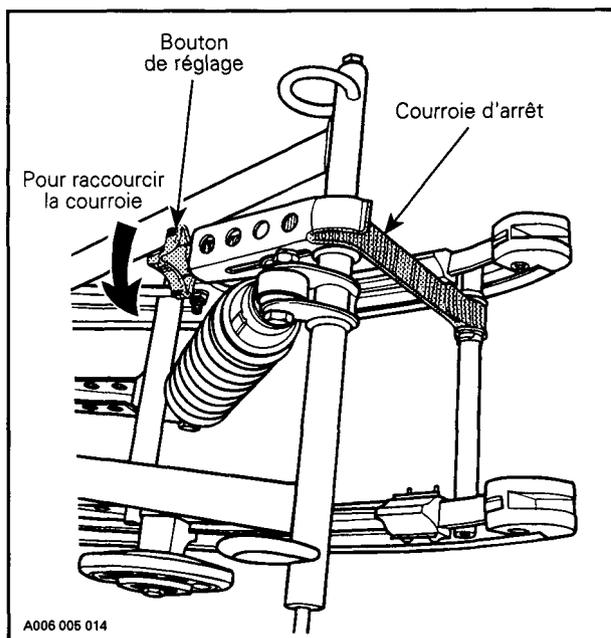
Réglage de la courroie d'arrêt

La courroie d'arrêt de la suspension a pour fonction de contrôler le transfert de poids de la motoneige.

Plus la courroie est longue, plus grand sera le transfert de poids à la chenille, permettant une meilleure traction. Plus la courroie est courte, plus le transfert de poids à la chenille sera réduit, permettant ainsi une direction plus positive.

La courroie permet un réglage du transfert de poids en fonction des exigences du conducteur, des conditions du terrain et de la neige.

Pour régler la courroie d'arrêt, il suffit de tourner le bouton de réglage à la main. Si on se place face au bouton et qu'on le tourne dans le sens horaire, la courroie d'arrêt sera raccourcie et si on le tourne dans le sens antihoraire, la courroie d'arrêt sera rallongée.

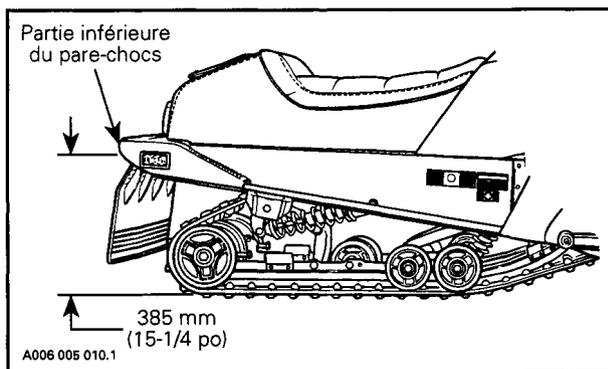


○ **REMARQUE** : S'assurer que le bouton de réglage est suffisamment serré pour que l'amortisseur avant soit comprimé d'environ 5 mm (1/4 po) lorsque l'arrière de la motoneige est soulevé et que la chenille ne touche plus au sol. La courroie d'arrêt doit servir à limiter la course de la suspension.

▼ **ATTENTION** : Il se pourrait que l'amortisseur soit endommagé si la courroie d'arrêt n'était pas suffisamment serrée.

Comment régler la suspension

Il existe une zone de confort lorsque la distance entre le sol et le tube du pare-chocs arrière est d'environ 385 mm (15-1/4 po), et ce, alors que le conducteur est assis sur la motoneige.



Pour régler une suspension selon ses exigences, il faut d'abord vérifier les réglages effectués à l'usine, puis corriger individuellement chacun des réglages (consulter le tableau suivant). Ensuite, faire l'essai de la motoneige en respectant les mêmes conditions (sentier, vitesse, neige, position de conduite du conducteur, etc.). Modifier le réglage et refaire l'essai. Procéder d'une façon méthodique jusqu'à ce que l'on obtienne le réglage voulu.

▼ **ATTENTION** : Chaque fois qu'on règle la suspension arrière, vérifier la tension de la chenille et régler celle-ci au besoin.

RÉGLAGE À L'USINE (position de la came par rapport à la précharge la moins élevée)	
Suspension avant	2
Partie avant de la suspension arrière	4
Partie arrière de la suspension arrière	4

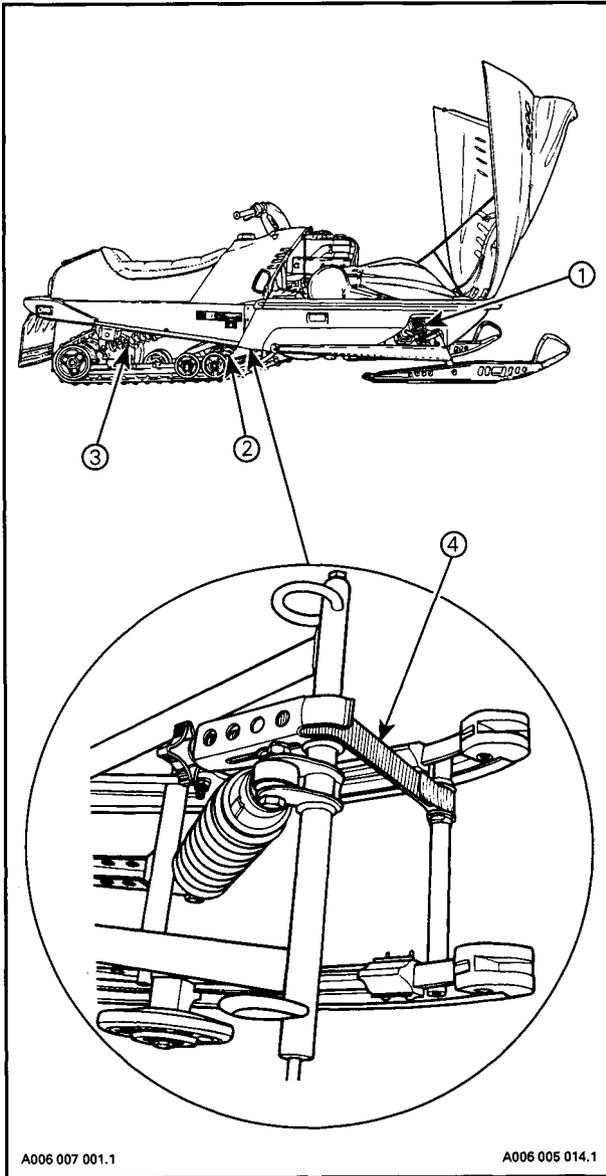
S'il ne se produit qu'un faible cognement à fond de course lorsque la motoneige est exposée aux pires conditions d'utilisation, c'est que le choix de la précharge est approprié.

Utilisation en neige profonde

Lorsqu'on conduit en neige profonde, il peut être nécessaire de changer la position de la came de réglage du ressort avant (suspension arrière) de la courroie d'arrêt ou d'adapter sa position de conduite afin de modifier l'angle d'attaque de la chenille. Par expérience, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

EFFETS GÉNÉRAUX RELATIFS AUX DIFFÉRENTS RÉGLAGES DES COMPOSANTS DE LA SUSPENSION	
Suspension avant	Maniabilité du véhicule et stabilité. ①
Partie avant de la suspension arrière	Comportement de la direction. ②
Partie arrière de la suspension arrière	Confort du conducteur lors d'une randonnée. ③
Courroie d'arrêt	Transfert de poids du véhicule. ④

① ② ③ ④ : Voir l'illustration sur la page suivante.



A006 007 001.1

A006 005 014.1

TABLEAU DE RÉGLAGE DE LA SUSPENSION ARRIÈRE

RESSORTS DE LA SUSPENSION AVANT	
Augmentation de la rigidité	Diminution de la rigidité
• Produit une conduite plus agressive.	Produit une conduite plus souple.
• Raffermit le comportement de la suspension.	Assouplit le comportement de la suspension.
• Augmente la pression des skis au sol.	Diminue la pression des skis au sol.
RESSORTS AVANT DE LA SUSPENSION ARRIÈRE	
Augmentation de la rigidité	Diminution de la rigidité
• Tend à réduire l'effort au guidon.	Assouplit le comportement de la suspension arrière.
• Produit une conduite plus nerveuse.	Agmente le confort à vitesse modérée.
• Réduit le cognement à fond de course du ressort avant de la suspension arrière en terrain cahoteux.	Agmente la pression des skis au sol.
• Réduit la pression des skis au sol.	
RESSORTS ARRIÈRE DE LA SUSPENSION ARRIÈRE	
Augmentation de la rigidité	Diminution de la rigidité
• Assouplit le comportement de la suspension en positionnant les amortisseurs arrière dans leur zone de confort.	Raffermit le comportement de la suspension arrière.
• Relève l'arrière de la motoneige et augmente ainsi le débattement de la suspension arrière à l'écrasement.	Abaisse l'arrière de la motoneige et produit un comportement plus sportif.
• Augmente la pression des skis au sol.	Diminue la pression des skis au sol.
COURROIE D'ARRÊT	
Allongement	Raccourcissement
• Augmente le transfert de poids de la motoneige (des skis à la chenille).	Réduit le transfert de poids de la motoneige (des skis à la chenille).

TABLEAU DE DIAGNOSTIQUE DE PROBLÈMES

Problèmes	Mesures correctives
La suspension avant louvoie	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier l'alignement des skis et le réglage du carrossage. Consulter un concessionnaire autorisé. – Diminuer la pression des skis au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la rigidité des ressorts de la suspension avant. • Augmenter la rigidité du ressort avant de la suspension arrière. • Diminuer la rigidité des ressorts arrière de la suspension arrière.
Le véhicule est instable et semble pivoter autour de son centre	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la pression du bras avant de la suspension arrière au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la rigidité du ressort avant de la suspension arrière. • Augmenter la rigidité des ressorts arrière de la suspension arrière. • Augmenter la rigidité des ressorts de la suspension avant.
La direction est trop lourde	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la pression des skis au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la rigidité des ressorts de la suspension avant. • Augmenter la rigidité du ressort avant de la suspension arrière.
L'arrière semble trop rigide	<ul style="list-style-type: none"> – Augmenter la rigidité des ressorts arrière de la suspension arrière.
L'arrière semble trop mou	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la précharge des ressorts arrière de la suspension arrière.
L'amortisseur avant de la suspension arrière cogne trop facilement à fond de course	<ul style="list-style-type: none"> – Allonger la courroie d'arrêt. – Augmenter la rigidité de l'amortisseur avant de la suspension arrière.
La chenille glisse trop au départ	<ul style="list-style-type: none"> – Allonger la courroie d'arrêt. – Changer de position de conduite.

État de la chenille

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support. Alors que le moteur est arrêté, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT** : Ne pas utiliser ou faire tourner une chenille dans la motoneige si elle est tordue ou endommagée.

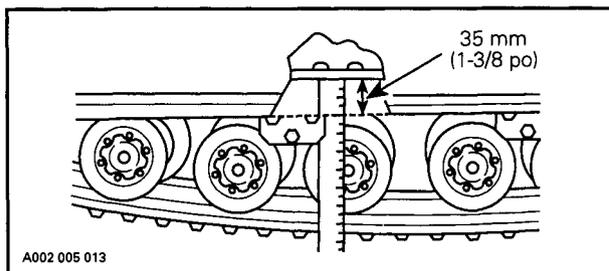
Tension et alignement de la chenille

Tension

Élan

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support. À l'aide d'une règle, vérifier la tension de la chenille.

Au bogie du centre, la distance entre l'intérieur du haut de la chenille et la base du marchepied doit être de 35 mm (1-3/8 po).



▼ **ATTENTION** : Une chenille trop tordue entraînera une perte de puissance et une tension excessive au niveau des pièces de la suspension. Si le jeu est trop grand, la chenille frottera contre le châssis.

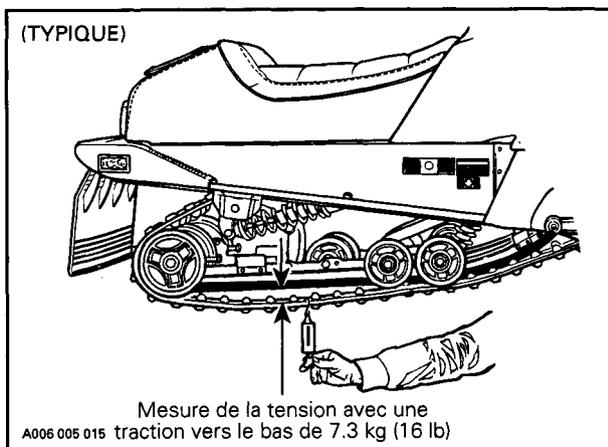
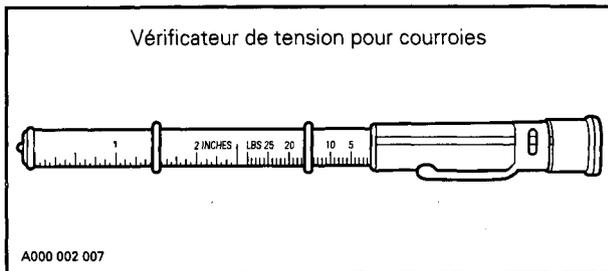
Tous les modèles sauf l'Élan

○ **REMARQUE** : Conduire la motoneige dans la neige durant environ 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support.

Laisser la suspension se détendre normalement, et mesurer le jeu à mi-chemin le long de la glissière. Le jeu devrait être conforme aux indications de la Fiche technique comprise dans le présent guide. Si le jeu est trop grand, la chenille frottera contre le châssis.

○ **REMARQUE** : Il est possible d'utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N / P 414 3482 00) afin de mesurer la flèche de même que la force appliquée.

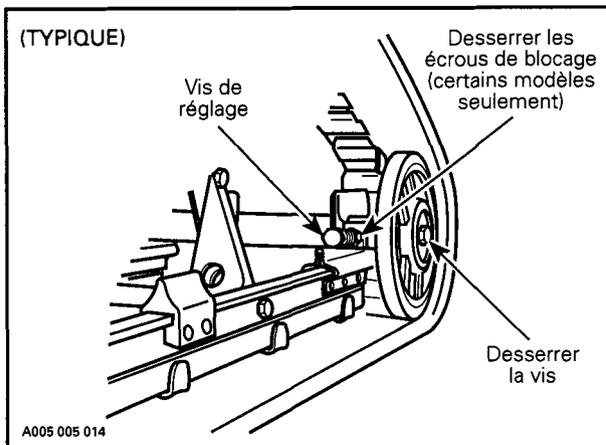


▼ **ATTENTION** : Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée sur les pièces de la suspension.

Pour régler la tension :

- Desserrer les vis de fixation des roues de support arrière.
- Desserrer les écrous de blocages (sur certains modèles seulement) puis tourner les vis de réglage pour effectuer le réglage.

S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire autorisé.



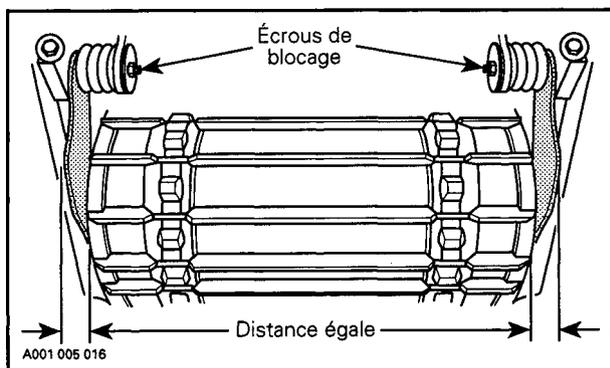
Alignement

○ **REMARQUE** : Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

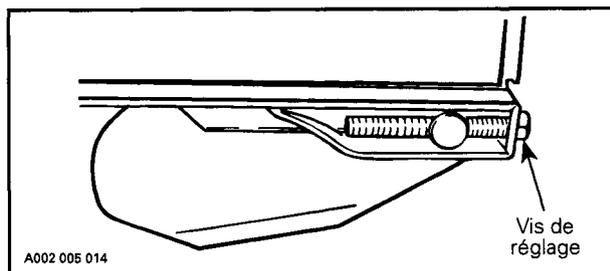
◆ **AVERTISSEMENT** : Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la motoneige.

Élan

Démarrer le moteur et faire à peine tourner la chenille ; s'assurer qu'elle est bien centrée et qu'elle tourne uniformément sur les roues dentées arrière. La distance entre les bords de la chenille et les plaques de raccordement devrait être la même des deux côtés. Un mauvais alignement entraînera l'usure prématurée de la chenille et des roues dentées.



Pour aligner la chenille, arrêter le moteur, desserrer les écrous de blocage des ressorts des plaques de raccordement et tourner le boulon de réglage approprié dans le sens horaire, afin d'éloigner la chenille de la plaque de raccordement.

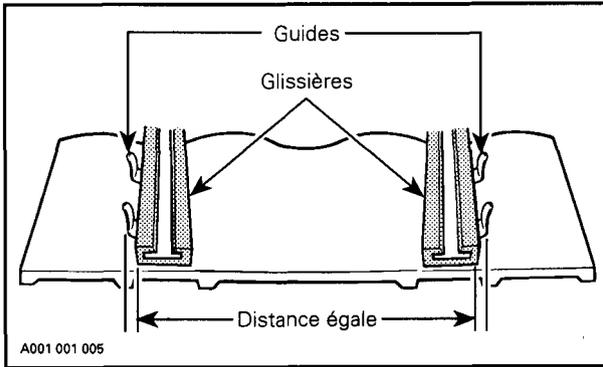


Serrer les écrous de blocage des plaques de raccordement.

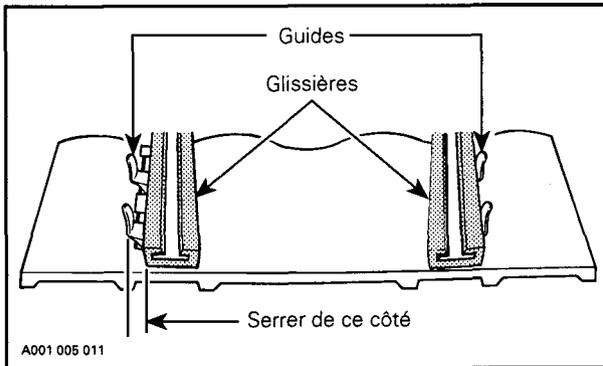
Redémarrer le moteur, faire tourner **lentement** la chenille et vérifier de nouveau l'alignement.

Tous les modèles sauf l'Élan

Démarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille. Le tout doit s'effectuer en peu de temps (une à deux minutes). Vérifier si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).

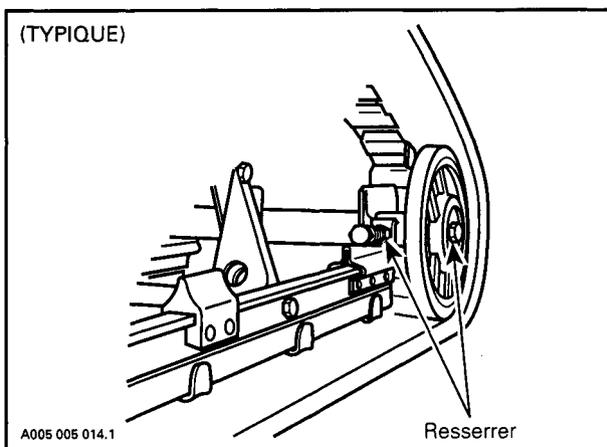


Pour aligner la chenille, arrêter le moteur, desserrer les écrous de blocage (certains modèles seulement) et serrer la vis de réglage du côté où la glissière est plus éloignée des guides de chenille.



Resserrer les écrous de blocage (certains modèles seulement) et les vis de réglage.

◆ **AVERTISSEMENT** : Si les écrous de blocage ou les vis de fixation sont mal serrés, les vis de réglage pourraient se desserrer de façon à produire un relâchement considérable au niveau de chenille et, sous certaines conditions d'utilisation, permettre aux roues de support de passer par-dessus les guides de glissière ; ce qui forcera la chenille contre le tunnel et occasionnera un blocage de la chenille.



Redémarrer le moteur et faire tourner **lentement** la chenille afin de révéfier de nouveau l'alignement.

Remettre le véhicule au sol.

Direction et mécanisme de suspension avant

Vérifier visuellement si les pièces du mécanisme de direction et de la suspension avant sont bien serrées (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons de coupleurs de skis, etc.). Au besoin, les remplacer ou les resserrer.

Usure et état des skis et des lisses

Vérifier l'état des skis et des lisses, s'ils sont usés contacter un concessionnaire autorisé.

◆ **AVERTISSEMENT** : Des skis et / ou des lisses trop usés nuiront à la conduite de la motoneige.

Système d'échappement

Le tuyaux d'échappement arrière du silencieux doit être centré avec l'orifice de sortie de la coque.

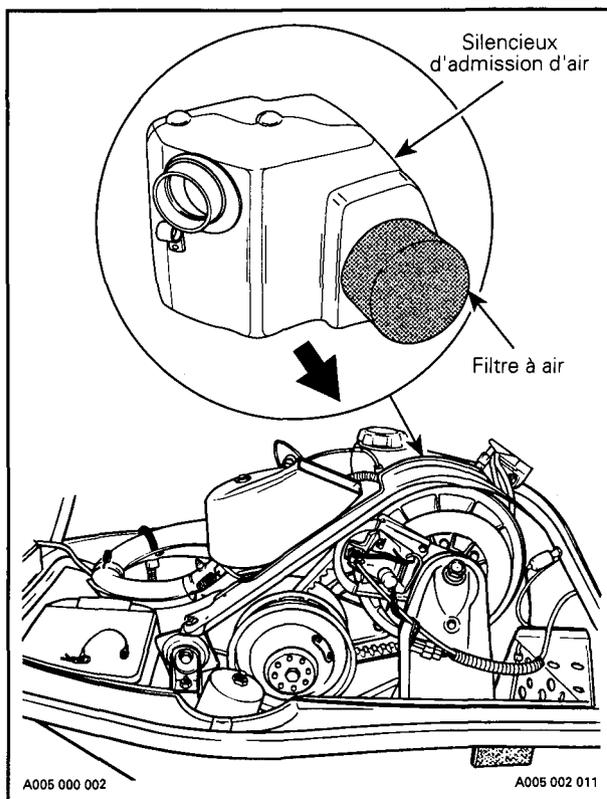
Le système d'échappement est conçu de façon à réduire le bruit et à améliorer la performance maximale du moteur. Si on enlève une composante au niveau du moteur, le moteur sera sérieusement endommagé.

Nettoyage du filtre à air

Tundra II / LT

Le filtre à air est situé au niveau de la partie latérale inférieure du silencieux d'admission d'air. Basculer le capot et enlever le garde-courroie. Tirer délicatement le filtre par le côté afin de le retirer.

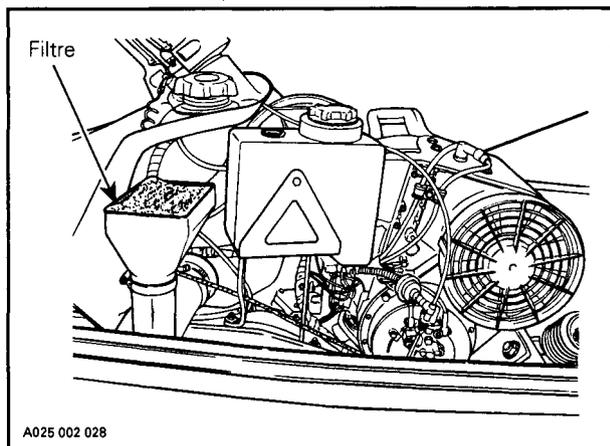
S'assurer qu'il est propre et sec. Secouer le filtre pour enlever la neige. Si nécessaire, nettoyer ce dernier à l'aide d'un solvant, puis l'assécher.



Série Safari et Skandic II

La neige pourrait bloquer le filtre à air et étrangler le moteur si on omet de recouvrir la motoneige lors d'une chute de neige ou si on conduit celui-ci dans une neige poudreuse épaisse.

Lorsqu'on circule dans une neige poudreuse épaisse, arrêter périodiquement, soulever le capot et enlever le filtre à air du silencieux d'admission d'air. Secouer le filtre pour enlever la neige, puis le réinstaller.

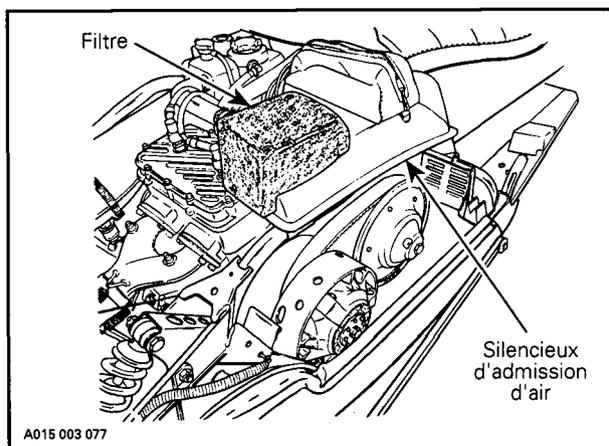


○ **REMARQUE** : Pour empêcher la neige de bloquer le filtre, il suffit de fermer le déflecteur de neige lors d'une conduite en neige poudreuse ou lorsque la motoneige est entreposée à l'extérieur sans bâche.

Série Grand Touring et Mach 1

La neige pourrait bloquer le filtre à air si on omet de recouvrir la motoneige lors d'une chute de neige ou si on conduit celle-ci dans une neige poudreuse épaisse.

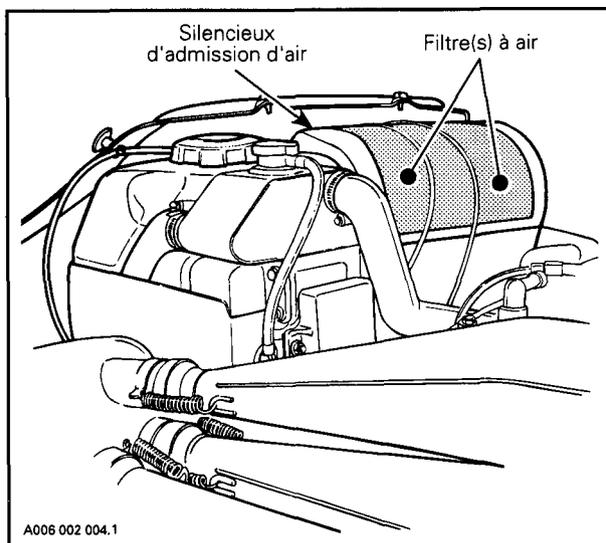
Soulever le capot et enlever le filtre à air du silencieux d'admission d'air.



Secouer le filtre pour enlever la neige, et le faire sécher.

Série MX, Summit, Formula et Mach Z

Soulever le capot et enlever le (ou les) filtre(s) à air du silencieux d'admission d'air.



Secouer le (ou les) filtre(s) pour enlever la neige, et le (ou les) faire sécher.

Tous les modèles

S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission d'air est propre et sec et remettre le filtre en place convenablement.

▼ **ATTENTION** : Ces motoneiges ont été calibrées avec le filtre. Ne pas utiliser la motoneige si le filtre n'est pas installé, puisque le moteur pourrait être endommagé.

Nécessaire de haute altitude

On devrait faire installer un nécessaire de haute altitude sur sa motoneige si on habite ou on utilise sa motoneige à une altitude supérieure à 1200 m (4000 pi). Consulter un concessionnaire BOMBARDIER autorisé. Les modèles Summit ont été calibrés à l'usine spécialement pour les hautes altitudes. Il est possible de régler ces motoneiges en fonction d'une utilisation au niveau de la mer.

▼ **ATTENTION** : Ne pas changer le calibrage original de l'usine lorsque la motoneige est employée à une altitude inférieure à 1200 m (4000 pi) (sauf dans le cas des modèles Summit).

Remplacement des ampoules

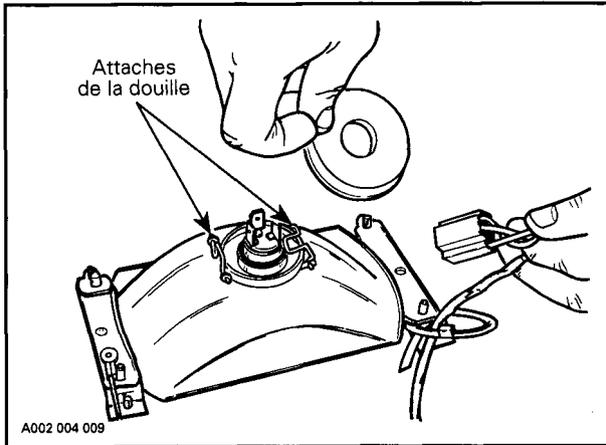
◆ **AVERTISSEMENT** : Toujours vérifier le fonctionnement du feu après avoir remplacé l'ampoule.

Phare

▼ **ATTENTION** : Sur les modèles concernés, ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, puisque sa durabilité de vie en sera réduite. Si la partie de verre a été touchée par erreur, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique qui ne laissera aucune pellicule sur l'ampoule.

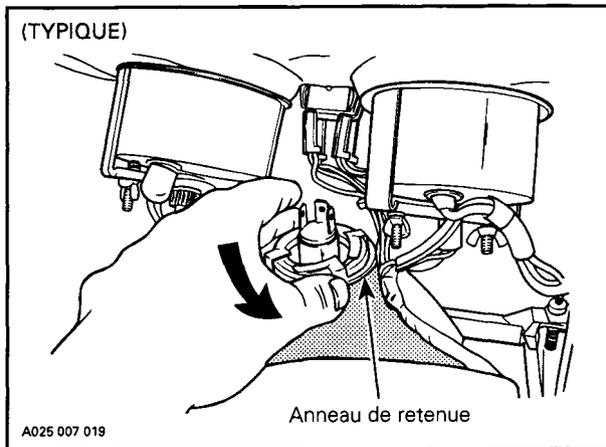
Modèles Tundra II / LT et Alpine II

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot et débrancher le connecteur du phare. Enlever le capuchon protecteur, ouvrir les attaches de la douille et extraire l'ampoule.



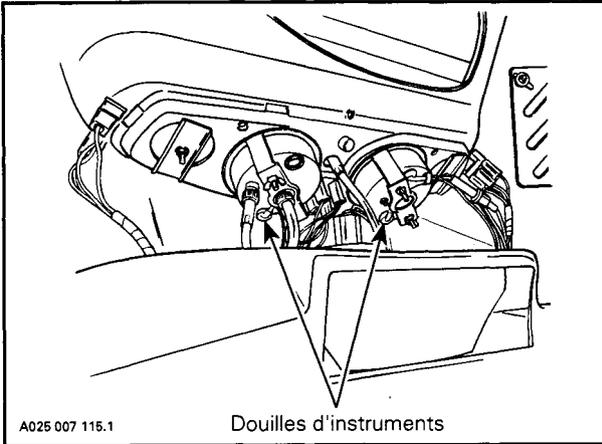
Tous les modèles sauf les Tundra II / LT et Alpine II

Si l'ampoule du phare est grillée, faire basculer le capot. Débrancher le connecteur du phare. Enlever l'enveloppe de caoutchouc, ouvrir l'anneau de retenue de la douille et remplacer l'ampoule. Bien la réinstaller.



Instrument(s)

La douille de l'ampoule est toujours située derrière l'instrument, et ce, sous une enveloppe en caoutchouc noir. Tirer sur l'enveloppe en caoutchouc et sur la douille afin de découvrir l'ampoule. Pour libérer l'ampoule, pousser et tourner simultanément cette dernière, dans le sens antihoraire.



Feu arrière

Si le feu arrière est grillé, découvrir l'ampoule en enlevant la lentille de plastique rouge. Pour l'enlever, dévisser les deux vis de la lentille.

REMISAGE

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois qu'il devient important de bien la remiser.

Pour préparer votre motoneige, il s'uffit de se conformer au tableau d'entretien compris dans la section Entretien.

DIAGNOSTIC DES PANNES

CONSTATATION : <i>Le moteur tourne mais ne démarre pas</i>	
Causes probables	Solutions
1. L'interrupteur d'allumage, l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit est à la position ARRÊT.	Placer tous les interrupteurs en position MARCHE.
2. Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur lorsqu'il est à froid.	Vérifier le niveau du réservoir de carburant ainsi que la section démarrage, afin de comprendre en quoi consiste l'amorceur.
3. Moteur noyé (lorsque la bougie est enlevée, elle est humide).	Ne pas trop amorcer. Enlever la bougie humide et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer une bougie neuve. Démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
4. Le carburant ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche).	Vérifier le niveau du réservoir de carburant, s'il y a lieu, ouvrir la soupape de coupure de carburant, vérifier le filtre à carburant et le remplacer s'il est obstrué ; vérifier la qualité du carburant, les conduits d'impulsion ainsi que leurs raccords. Il y a eu un bris au niveau de la pompe à carburant ou du carburateur. Consulter un concessionnaire autorisé.
5. Bougie / allumage défectueux (aucune étincelle).	Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE et si le capuchon coupe-circuit est refermé sur son réceptacle. S'il n'y a pas d'étincelles, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
6. Compression insuffisante du moteur.	En tirant sur le démarreur à rappel, des «cycles» de résistance devraient se faire sentir chaque fois que le piston franchit le point mort haut (chaque piston sur les moteurs bicylindres). Si aucune résistance répétitive se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte au niveau de la compression. Consulter votre concessionnaire autorisé.

CONSTATATION : Le moteur manque d'accélération ou de puissance.	
Causes probables	Solutions
1. Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
2. Le moteur manque de carburant.	Voir la cause n° 4 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
3. Les réglages du carburateur.	Voir un concessionnaire autorisé.
4. Courroie d'entraînement trop usée.	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, la motoneige offrira une moins bonne performance.
5. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.	Consulter votre concessionnaire autorisé.
6. Le moteur surchauffe.	Si c'est le cas, vérifier le niveau de liquide de refroidissement ; vérifier le bouchon à pression ; vérifier le thermostat. Vérifier s'il y a des poches d'air dans le système de refroidissement. Si c'est le cas, vérifier la courroie de ventilateur ainsi que sa tension ; nettoyer les ailettes de refroidissement du moteur ; si la surchauffe persiste, consulter votre concessionnaire autorisé.
7. Décompresseur engagé. (s'il y a lieu).	Relâcher le décompresseur.
CONSTATATION : Retour de flamme au carburateur.	
Causes probables	Solutions
1. Bougies défectueuses. (accumulation de calamine).	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
2. Le moteur surchauffe.	Voir la cause n° 6 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
3. Mauvais réglage de l'allumage ou bris au niveau du système d'allumage.	Consulter votre concessionnaire autorisé.

CONSTATATION : Ratés d'allumage au niveau du moteur.	
Causes probables	Solutions
1. Bougies usées, défectueuses, encrassées.	Nettoyer / vérifier la bougie et son degré thermique. Remplacer si nécessaire.
2. Trop d'huile fournie au moteur.	Mauvais réglage de la pompe à huile, voir un concessionnaire autorisé. Mauvais mélange carburant-huile. Vidanger le réservoir de carburant et le remplir de nouveau selon le bon rapport de mélange
3. Présence d'eau dans le carburant.	Vider le système de carburant, le remplir de nouveau carburant.
CONSTATATION : La motoneige ne peut atteindre sa vitesse maximum	
Causes probables	Solutions
1. Courroie d'entraînement.	Voir la cause n° 4 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
2. Mauvais réglage de la chenille.	Voir la section «Entretien» afin d'obtenir une tension et un alignement appropriés.
3. Mauvais alignement des poulies.	Consulter votre concessionnaire autorisé.
4. Moteur.	Voir les causes n°s 1, 2, 3, 6 et 7 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».

FICHE TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉS	ÉLAN	ALPINE II
Courroie d'entraînement		
– Numéro	570 0411 00	570 2777 00
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	30.2 (1-3/16)	35.0 (1-3/8)
– Largeur de la limite d'usure mm (po)	26.4 (1-1/16)	32.0 (1-1/4)
Bougie		
– Type	BOSCH M7A	NGK BR 8 ES
– Écartement mm (po)	0.55 (.022)	0.45 (.018)
Chenille		
– Tension mm (po)	35 (1-3/8) ①	30 – 40 (1-3/16 – 1-9/16) ②
– Alignement	③	④
LIQUIDES		
Carburant		
– Type	⑤	⑤
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	13.6 (3.6)	34.2 (9)
Huile (moteur)		
– Type	⑥	⑥
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	S.O.	2.1 (71)
Huile pour carters de chaîne / à transmission		
– Type	⑧	⑧
– Contenance mL (oz. É.-U.)	200 (7)	500 (17)
Système de refroidissement		
– Type	S.O.	S.O.
– Contenance L (oz. É.-U.)	S.O.	S.O.

①, ②, ③, ④, ⑤, ⑥, ⑦, ⑧, ⑨, ⑩, ⑪ et S.O. :

Se référer à la fin de la Fiche technique.

GÉNÉRALITÉS	SÉRIE TUNDRA II	SÉRIE / SAFARI ET SKANDIC II 377
Courroie d'entraînement		
- Numéro	414 8276 00	414 6175 00
- Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	36.5 (1-7/16)	34.6 (1-3/8)
- Largeur de la limite d'usure mm (po)	30.0 (1-3/16)	32.0 (1-1/4)
Bougie		
- Type	NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
- Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
- Tension mm (po)	35 - 45 (1-3/8 - 1-3/4) ②	40 - 55 (1-9/16 - 2-3/16) ②
- Alignement	④	④
LIQUIDES		
Carburant		
- Type	⑤	⑤
- Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	26.0 (6.9)	28.6 (7.6)
Huile (moteur)		
- Type	⑦	⑦
- Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	2.1 (71)	2.6 (86.2)
Huile pour carters de chaîne / à transmission		
- Type	⑧	⑧
- Contenance mL (oz É.-U.)	200 (7)	250 (8) ⑨
Système de refroidissement		
- Type	S.O.	S.O.
- Contenance L (oz É.-U.)	S.O.	S.O.

①, ②, ③, ④, ⑤, ⑥, ⑦, ⑧, ⑨, ⑩, ⑪ et S.O. :

Se référer à la fin de la Fiche technique.

GENERALITÉS	SÉRIE SAFARI ET SKANDIC II 503	SÉRIE GRAND TOURING ET MACH 1
Courroie d'entraînement		
– Numéro	414 6175 00	414 7413 00
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	34.6 (1-3/8)	34.5 (1-3/8)
– Largeur de la limite d'usure mm (po)	32.0 (1-1/4)	31.8 (1-1/4)
Bougie		
– Type	NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
– Tension mm (po)	40 – 55 (1-9/16 – 2-3/16) ②	40 – 45 (1-9/16 – 1-3/4) ②
– Alignement	④	④
LIQUIDES		
Carburant		
– Type	⑤	⑤
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	28.6 (7.6)	35.3 (9.3)
Huile (moteur)		
– Type	⑦	⑦
– Contenance du réservoir L (US oz)	2.6 (86.2)	2.9 (98.1)
Huile pour carters de chaîne / à transmission		
– Type	⑧	⑩
– Contenance mL (oz É.-U.)	250 (8) ⑨	350 (12)
Système de refroidissement		
– Type	S.O.	Ⓜ
– Contenance L (oz É.-U.)	S.O.	4.2 (142)

①, ②, ③, ④, ⑤, ⑥, ⑦, ⑧, ⑨, ⑩, ⑪ et S.O. :
Se référer à la fin de la Fiche technique.

GÉNÉRALITÉS	SÉRIE MX, SUMMIT ET FORMULA Z / ST	MACH Z
Courroie d'entraînement		
– Numéro	414 8287 00	414 7948 00
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	34.5 (1-3/8)	35.5 (1-13/32)
– Largeur de la limite d'usure mm (po)	31.8 (1-1/4)	33 (1-5/16)
Bougie		
– Type	NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
– Tension mm (in)	45 – 50 (1-3/4 – 2) ②	45 – 50 (1-3/4 – 2) ②
– Alignement	④	④
LIQUIDES		
Carburant		
– Type	⑤	⑤
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	42.1 (11.1)	42.1 (11.1)
Huile (moteur)		
– Type	⑦	⑦
– Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	4.1 (138.7)	4.1 (138.7)
Huile pour carters de chaîne / à transmission		
– Type	⑩	⑩
– Contenance mL (oz É.-U.)	350 (12)	350 (12)
Système de refroidissement		
– Type	⑪	⑪
– Contenance L (oz É.-U.)	4.7 (159)	4.7 (159)

- ① Mesurer la distance entre le rebord supérieur intérieur de la chenille et la base du marche-pied.
- ② Mesure la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb) sur celle-ci.
- ③ Distance égale entre les bords extérieurs de la chenille et les plaques de raccordement.
- ④ Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.
- ⑤ Essence ordinaire sans plomb dont le numéro d'octane est d'au moins 87 (R + M) / 2.
- ⑥ Il est nécessaire de mélanger l'huile Blizzard (N / P 496 0135 00 - 500 mL) avec l'essence (proportion 50 : 1).
- ⑦ Huile à injection Bombardier (N / P 496 0133 00 - 1 L).
- ⑧ Huile pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8019 00 – 250 mL).
- ⑨ 500 mL dans le cas des modèles munis d'une marche arrière.
- ⑩ Huile synthétique pour carters de chaîne Bombardier (N / P 413 8028 00).
- ⑪ Antigel à base d'éthyl-glycol conçu pour les moteurs en aluminium mélangé avec de l'eau (3 partie d'antigel pour 1 partie d'eau).

AUTRES PUBLICATIONS DISPONIBLES

PUBLICATION		N / P
1990 - 1994	Manuel de caractéristiques	480 1296 00
1990 - 1994	High Altitude Technical data (feuilles détachées) (Anglais seulement)	484 0605 00
	Cartable	484 8548 00
1994	«Racing Handbook» (Anglais seulement)	480 0607 00
1994	Manuel de réparation (Français)	484 0606 00

Placer les commandes chez votre concessionnaire SKI-DOO. Pour de plus amples renseignements, composer le (514) 532-5000 et demander le Service des relations à la clientèle.



NOMS ET ADRESSES À RETENIR

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Relations à la clientèle Ski-Doo	Valcourt (Québec), Canada, JOE 2L0	(514) 532-5000
Mon concessionnaire		
Mon club de motoneigistes		
Ma compagnie d'assurance		



NOMS ET ADRESSES À RETENIR

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

S'il y a changement d'adresse ou de propriétaire, assurez-vous de remplir et poster la carte comprise à la page suivante.

Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification à votre motoneige.

AVIS À TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :

Lorsqu'il y a transfert de propriété, assurez-vous de recevoir la carte d'enregistrement de garantie de l'ancien propriétaire, puisque vous avez droit de profiter du reste de la période de garantie.

MOTONEIGES VOLÉES

Si votre motoneige est volée, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veuillez fournir votre nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de série de la motoneige et la date à laquelle elle a été volée.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des motoneiges volées à tous ses concessionnaires Ski-Doo, afin d'aider aux propriétaires concernés à récupérer leur motoneige.



CHANGEMENT D'ADRESSE **CHANGEMENT DE PROPRIÉTÉ**

NUMÉRO DE SÉRIE DE LA MOTONEIGE

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE :

_____ NOM _____

_____ NO _____ RUE _____ APP. _____

_____ VILLE _____ ÉTAT / PROVINCE _____ CODE POSTALE _____

NOUVELLE ADRESSE
OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE :

_____ NOM _____

_____ NO _____ RUE _____ APP. _____

_____ VILLE _____ ÉTAT / PROVINCE _____ CODE POSTALE _____

BOMBARDIER INC.
GARANTIE SKI-DOO
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA JOE 2LO



SERVICE
PAR EXCELLENCE

Tous droits réservés © 1993 Bombardier Inc.

Lithographié au Canada